

Bibliothèque numérique

medic @

**Czitrom, Paul. - Le suicide dans les
camps de concentration**

1948.

Cote : Paris 1948, n°277

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

Année 1948

277

T H E S E

pour le

DOCTORAT EN MEDECINE

(Diplôme d'Etat)

par

C Z I T R O M Paul

né le 26 Juillet 1913 à Targul-Mures (Roumanie)



Présentée et soutenue publiquement le

LE SUICIDE DANS LES

CAMPS DE CONCENTRATION.

Président: M. Jean D E L A Y, Professeur.

DOYENS HONORAIRES :

MM. BALTHAZARD, BAUDOUIN, ROUSSY

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. AUBERTIN, BALTHAZARD, BASSET, BAUDOUIN, BEZANCON, BRINEAU, CARNOT, CHEVASSU, CHIRAY, CIERC A., COUVELAIRE, DELBET, HARTMANN, HETZ-BOYER, JEANNIN, LAIGNEL-LAVASTINE, LAUBRY, LEMIERRE, LENORMANT, MARION, MULON, OMBREDAINE, ROUSSY, ROUVIERE, SANNE, SEBIEAU, SEZARY, TANON.

DOYEN Léon BINET (Membre de l'Institut)

ASSESEUR ... Jean VERNE



I. PROFESSEURS

Anatomie	OLIVIER
Anatomie pathologique	LERCOUX.
Assistance Médico-Sociale	N.
Bactériologie	GASTINEL
Biologie médicale	VERNE
Chimie médicale	POLONOVSKY
Clinique de cardiologie	DONZELOT
	BROCC
Cliniques chirurgicales	CAENAT
	MONDOR
	QUENU
Clinique chirurgicale infantile & d'orthop..	LEVEUF
Clinique chirurgicale orthopédique	MATHIEU
Clinique gynécologique	MOCQUOT
Clinique des malad. cutanées & syphilitiq...	GOUCHEROT
Clinique des maladies des enfants	DEBRE (R.)
Clinique des maladies infectieuses.....	MOLLAERT
Clinique des mald. mentales & de l'encéphale	DEIAY
Clinique des maladies du système nerveux	ALAJOUANINE
	BENARD
Cliniques médicales	LAROCHE
	HARVIER
	LIAN
Clinique médicale propédeutique	P. VALLERY-RADOT
Clinique de Neuro-Chirurgie	VINCENT (Cl.)
Cliniques obstétricales.....	LANPUEJOL
	LEVI-SOLAL
Clinique ophtalmologique	PORTES
Clinique oto-rhino-laryngologique	VELTER
Clinique thérapeutique médicale	LEMAITRE
Clinique thérapeutique chirurgicale	SENEQUE
Clinique de la Tuberculose	CHABROL
Clinique urologique	BERNARD (Et.)
Embryologie	FEY
Histoire de la médecine & de la chirurgie...	GIROUD
Histologie	CHAMPY

Hydrologie thérapeutique et climatologique	MM. BESANCON (Justin)
Hygiène et clinique de la première enfance	CATHALA
Hygiène et Médecine préventive	JOANNON
Médecine du Travail	DUVOIR
Médecine Légale	PIEDELIEVRE
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BRUMPT (E.)
Pathologie chirurgicale	PETIT-OUTAILLIS
Pathologie exotique	LAVIER
Pathologie expérimentale et comparée	LEMAIRE
Pathologie Médicale	MOREAU
Pathologie et thérapeutique générales	DE GENNES
Pharmacologie et matière médicale	HAZARD
Physiologie	BINET
Problèmes alimentaires (chaire à titre personnel).....	RICHET
Puériculture	LELONG
Radiologie médicale	DESGREZ (Henri)
Stomatologie	DECHAUME
Physique médicale	STROHL
Technique chirurgicale	MOULONGUET
Thérapeutique	

Professeurs sans chaire :

DOGNON (Physique médicale) GAILLIARD (Parasitologie)
 HALPHEN (O.R.L.) JAYLE M. (Chimie médicale) Mlle J. LEVY (Pharmacologie)
 OLIVIER (Anatomie) DESOILLE (Médecine légale)

II. - AGREGES EN EXERCICE

	MM.		
Anatomie	{ CORDIER DELMAS		{ PADOVANI PATEL
	{ N. ff DEBEYRE	Pathologie chirurgic.	{ ROUX RUDIER
Anat. patholo..	{ DELARUE Mlle GAUTHIER- VILIARS	Pathologie expérim.	{ SICARD MERKLEN
Bactériologie	{ BONNET PASQUELLE		{ BROUET CACHERA
Biochimie médic.	{ ETTORI SCHAPIRA		{ DECOURT DREYFUS (G.)
Dermato-Syphil.	{ DEGOS COUJARD		{ FAUVERT GARCIN
Histologie.....	{ BULLIARD DESCHAUX	Pathologie médicale	{ HAMBURGER KOURILSKY
Hydrologie	{ DEBRAY		{ LAMY LENEGRE
Hygiène.....	{ BOYER DEPARIS		{ MARCHAL MAURIC
Médecine légale..			{ SOULIE
Neurologie	{ DE SEZE		
Obstétrique	{ DIGONNET MAYER SUREAU VARANGOT	Pédiatrie	{ LAPLANE MARIE (Julien)
Ophtalmologie	{ OFFRET	Pharmacologie	{ CHEYMOL
Oto-rhino-laryng.	{ AUBIN	Physiologie	{ BARGETON PARROT
Parasitologie	{ BRUMPT, L.C.	Physique médicale.....	{ DJOURNO
Pathol. chirurg.	{ FEVRE HUGIER LEGER MERIE D'AUBIGNE	Psychiâtrie	{ BARUK
		Thérapeut. Agr.ch.....	{ BROUET
		Urologie	{ COUVELAIRE



III. - PROFESSEURS HONORAIRES ET AGREGES

RAPPELES A L'EXERCICE POUR LE SERVICE DES EXAMENS :

MM. BASSET (Pathologie chirurgicale) BRINDEAU (Obstétrique)
 HUGUENIN (Anatomie pathologique) LE LORIER (Obstétrique) VAUDESCAL (Obst.)

IV .- PROFESSEURS SANS CHAIRE ET AGREGES

CHARGES DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE A TITRE PERMANENT :

	MM.		MM.					
Clinique chirurgicale	{	AMELINE	Clin. médic.	{	HAGUENAU			
		BASSET			MOUQUIN			
		DE GAUDART D'ALLAINES			TURPIN			
		FUNCK-BRENTANO						
		GATELLIER						
Clinique médicale	{	MENEGAUX	Clinique obstétricale	{	ESCAIE			
		BATIERY			LACOMME			
		BOULIN			Clinique ophtalmologique	RENARD		
		CHEVALLIER					Cliniq. oto- rhino-laryng.	HALPHEN
		COSTE						

V. - CHARGES DE COURS

Radiologie M.
 LEDOUX-LEBARD

Secrétaire de la Faculté M. J. MOREL

Bibliothécaire en Chef Docteur A. HAHN

Bibliothécaires Mlles DUMATRE, GOICHON
 LAURENT

Par délibération en date du 9 Décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

1. - INTRODUCTION

cherchant à déterminer, en sociologie, les circonstances dans lesquelles les hommes sont amenés à commettre cet acte, toujours déconcertant, qui consiste à quitter volontairement la vie, M. Balowachs écrit :

" Il faut que l'homme soit parvenu à un degré de souffrance assez élevé pour qu'il se décide à franchir ces portes." (les portes de la mort), et plus loin : "... On peut admettre que le nombre de suicides est un indice assez exact de la quantité de souffrance, de malaise, de déséquilibre et de tristesse qui existe ou se produit dans un groupe. Lorsqu'il augmente, c'est le signe que la peur, les inquiétudes, des angoisses, des regrets, des humiliations et des déceptions ont ordre se multiplier. C'est donc bien l'état général, heureux ou malheureux, de l'ensemble, que ces actes volontaires ... nous font connaître." (1)

DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION

Cette idée à l'idée que la majorité des hommes se font du suicide; elle semble, à première vue, évidente et incontestable. Dans son récent ouvrage sur la psychologie du suicide, M. G. Deshaies note que, en général, "le suicide est compris comme un remède au malheur". On pourrait multiplier les citations exprimant la même idée en des termes variés.

Aussi semble-t-il naturel que les circonstances de vie dans les camps de concentration allemands, en cours de la dernière guerre, aient

(1) M. Balowachs, Les portes de la mort, Albin, Paris 1930, p. 488

I.- INTRODUCTION

cherchant à déterminer, en sociologie, les circonstances dans lesquelles les hommes sont amenés à commettre cet acte, toujours déconcertant, qui consiste à quitter volontairement la vie, M. Halbwachs écrit :

" Il faut que l'homme soit parvenu à un degré de souffrance assez élevé pour qu'il se décide à franchir ces portes." (les portes de la mort), et plus loin : " ... On peut admettre que le nombre de suicides est un indice assez exact de la quantité de souffrance, de malaise, de déséquilibre et de tristesse qui existe ou se produit dans un groupe. Lorsqu'il augmente, c'est le signe que la somme des désespoirs, des angoisses, des regrets, des humiliations et des mécontentements de tout ordre se multiplie. C'est donc bien l'état général, heureux ou malheureux, de l'ensemble, que ces morts volontaires ... nous font connaître." (1)

Cette opinion, ^{correspond} dans ses grandes lignes, à l'idée que la majorité des hommes se font du suicide; elle semble, à première vue, évidente et incontestable. Dans son récent ouvrage sur la psychologie du suicide, M. G. Deshaies note que, en général, "le suicide est compris comme un remède au malheur". On pourrait multiplier les citations exprimant la même idée en des termes variés.

Aussi semblerait-il naturel que les circonstances de vie dans les camps de concentration allemands, au cours de la dernière guerre, aient

(1) M. Halbwachs, Les causes du suicide. Alcan, Paris 1930, p.488

déterminé un nombre élevé de suicides parmi les détenus; "la quantité de souffrance, de malaise, de déséquilibre et de tristesse", "la somme des désespoirs, des angoisses, des regrets, des humiliations et des mécontentements" devaient, en effet, y atteindre et dépasser les limites de l'imaginable. Et cependant, contrairement à ce à quoi on était en droit de s'attendre, nous avons été frappé, au cours de notre séjour de deux ans et demi dans les camps, du nombre relativement peu élevé des suicides dont nous avons eu connaissance.

Pour confronter cette observation avec celles d'autres déportés, nous nous sommes livré à une enquête auprès d'un grand nombre d'entre eux; malgré quelques témoignages contradictoires, cette enquête a généralement confirmé notre propre constatation.

La difficulté que soulève le problème de la valeur du témoignage en général, et de l'appréciation toute subjective de la fréquence et de la rareté d'un phénomène, en l'absence de données statistiques précises, devait être prise en considération; il en sera fait état dans la discussion des témoignages contradictoires. Etant donné l'impossibilité matérielle d'établir des statistiques - et pour cause - on sera bien obligé de renoncer à cette précision et de se contenter des témoignages individuels, auxquels leur nombre et leur concordance assez générale confèrent une certaine valeur objective qui nous autorise à admettre la relative rareté du suicide dans les camps, comme un fait suffisamment établi? D'ailleurs, en disant rareté relative nous voulons bien indiquer que ce fait prend sa valeur surtout par rapport aux circonstances qui, de l'avis général, auraient dû être particulièrement génératrices de suicide.

+ +
+

En opposition avec cette constatation, la fréquence proportionnellement plus élevée - nous semble-t-il - des suicides au moment de l'arrestation et au cours de la torture policière, en vue d'obtenir des aveux et des renseignements, mérite d'être notée. Le déterminisme de ces suicides est facilement compréhensible, aussi ne nous étendrons-nous sur eux que pour mieux mettre en évidence les différences des situations psychologiques de ces divers moments de l'expérience vécue par le déporté, par rapport à la réaction suicide.

Il n'est pas dans notre intention de tenter ici une étude détaillée de la psychologie du déporté; nous dégagerons seulement certains traits de cette psychologie : ceux qui seront susceptibles d'expliquer les faits que nous venons d'exposer. Notre point de vue sera psychologique, ou plutôt psycho-sociologique et, pour justifier ce choix, il nous a semblé nécessaire de résumer au préalable très brièvement les différentes théories et conceptions du suicide en général.

Nous exposerons ensuite les formes du suicide dans les camps, leur déterminisme ne nécessitant aucune explication particulière. Les facteurs psycho-sociologiques d'inhibition du suicide, liés aux circonstances de vie dans les camps, constitueront l'essentiel de notre sujet.

(1) A. Delmas, *Psychologie pathologique du suicide*, Alcan, Paris 1954.

II. - LES THEORIES DU SUICIDE

Devant les nombreux points de vue sous lesquels le suicide a été envisagé, il nous faut indiquer celui que nous adoptons dans notre travail.

Sujet de préoccupation, depuis toujours, pour les philosophes, les moralistes et les littérateurs, le suicide ne pouvait laisser indifférentes les sciences de l'homme. Aussi depuis un siècle biologistes, psychiatres, sociologues, psychologues de toutes tendances s'en sont emparé et - par un penchant explicable, sans être pour cela scientifiquement admissible - oubliant que leurs domaines particuliers respectifs n'embrassent qu'un aspect limité de ce tout que constitue l'homme - ensemble bio-psychologique - dans son milieu physique et social, prétendaient l'absorber, l'expliquer entièrement. On connaît la décevante "querelle" qui, au cours des cinquante dernières années, opposait ce qu'il est convenu d'appeler la thèse psychiatrique du suicide à la thèse sociologique. Les diverses écoles psychanalytiques sont venues apporter leurs propres interprétations, le plus souvent entachées de parti pris et d'esprit de système, ramenant tous les faits à un seul facteur déterminant, à l'exclusion de tous les autres.

Nous passerons très rapidement en revue ces différentes conceptions.

La thèse psychiatrique considère tout suicide comme une réaction morbide. L'idée formulée pour la première fois par Esquirol, et admise ensuite par de nombreux psychiatres, fut érigée en doctrine et systématisée

(1) par A. Delmas pour combattre la thèse sociologique apparue avec Durkheim

(2) Ibid p. 233

(3) "Pour qu'il y ait suicide, il faut que l'individu ait conscience de sa mort."

(1) A. Delmas, Psychologie pathologique du suicide, Alcan, Paris 1932.

et complétée par M. Halbwachs. Adepte de la conception constitutionnaliste, l'auteur rejette toute influence extérieure dans le déterminisme du suicide et n'admet qu'une cause déterminante : l'anxiété due à une " perturbation pénible de la cénesthésie " et qui ne devient "suicidogène que chez les sujets dotés, dès la naissance, d'une constitution cyclothymique, ou d'une constitution hyperémotive". (1) "Le rôle des causes externes est du domaine de l'interpsychologie, et la part du sociologique y est occasionnelle et minime auprès du mode réactionnel spécifique du sujet, qui demeure l'élément nécessaire et essentiel." (2)

Pour arriver à des conclusions aussi catégoriques, l'auteur s'est vu obligé d'apporter de grandes restrictions à la notion même du suicide. En le définissant "l'acte par lequel un homme lucide, pouvant choisir de vivre, choisit cependant de mourir, sans nécessité éthique," il élimine non seulement le suicide inconscient, mais également le suicide sacrifice, le suicide par éthisme et par euthanasie. D'accord en cela avec Pierre Janet, (3) l'auteur n'admet comme suicide vrai que l'acte qui a la mort pour but, où la mort est désirée pour elle-même, en tant que non-vie. Tous les autres actes de se tuer, où la mort n'est qu'un moyen pour satisfaire une autre tendance, sont rejetés du cadre du suicide et dénommés des pseudo-suicides.

La thèse sociologique envisage le suicide d'un point de vue essentiellement différent : elle s'élève non seulement contre son caractère pathologique, mais néglige totalement les facteurs individuels dans son déterminisme

(1) Op. cit. Conclusions, p. 232

(2) Ibid p. 233

(3) "Pour qu'il y ait suicide, il faut que l'individu cherche à fuir la vie simplement parce que c'est la vie." (Pierre Janet, "De l'angoisse à l'extase, T.II p.367)

pour s'attacher uniquement aux grands facteurs généraux d'origine sociale. Sa méthode est la méthode statistique.

En poussant jusqu'à ses extrêmes conséquences le point de vue d'Auguste Comte qui prétendait éliminer la psychologie, en l'absorbant en partie dans la physiologie et, ce qui en restait, dans la sociologie, E. Durkheim développe et applique au suicide une conception pansociologique adoptée, par la suite, par d'autres sociologues et, en ce qui concerne particulièrement le suicide, par M. Halbwachs. Selon cette conception, les représentations collectives ont, seules, un rôle déterminant dans les comportements humains. Aussi Durkheim n'accorde-t-il aucune place aux facteurs individuels dans le déterminisme du suicide qui, comme tout fait psychologique et tout comportement, doit s'expliquer par des faits sociaux et uniquement par des faits sociaux. Par l'étude statistique, il montre le rôle de ces facteurs : situation familiale, professionnelle, conditions religieuses, morales, circonstances politiques et économiques, structure sociale, etc. Le fait de la constance relative du taux de suicide d'une année à l'autre et les variations de ce taux d'un peuple à l'autre, d'un groupe social à l'autre - révélé par les statistiques - lui fournit l'argument fondamental : cette constance et ses variations selon les circonstances collectives ne peuvent s'expliquer si on considère le suicide comme un acte de déterminisme individuel. Contrairement à la théorie constitutionnaliste qui analyse et définit des individus-types, Durkheim n'admet que des comportements-types déterminés par les circonstances sociales; l'acte individuel du suicide n'est qu'un effet de circonstances suicidogènes. Durkheim considère que tout suicide résulte d'un excès ou d'une insuffisance d'intégration de l'individu dans un groupe social, d'un déséquilibre dans l'organisation sociale (suicide

(1) G. Durkheim, *Le suicide*, Paris, 1951, p. 124.

(2) "Tout se passe" - *Le suicide*, Paris, 1951, p. 124.

(3) "Tout se passe" - *Le suicide*, Paris, 1951, p. 124.

(4) "Tout se passe" - *Le suicide*, Paris, 1951, p. 124.

(5) "Tout se passe" - *Le suicide*, Paris, 1951, p. 124.

anomique) ou d'un excès de réglementation (suicide fataliste).

Dans son Traité de Sociologie,⁽¹⁾ G. Bouthoul montre ce qu'il y a d'excessif dans cette conception sociologiste.

En effet, les explications de Durkheim sont, au fond, psychologiques; mais au lieu de les attribuer à des individus concrets, il les attribue à une conscience sociale à laquelle il accorde "les mêmes procédés de raisonnement, les mêmes réflexes, les mêmes réactions, la même logique que ceux que l'introspection ou la psychologie attribuent à la pensée individuelle".⁽²⁾ Les expressions "La société ne veut pas que ...", "La société a besoin que..." si fréquentes dans l'oeuvre de Durkheim, prouvent que "la conscience sociale est conçue ainsi d'une manière anthropomorphique et il lui est attribué une action finaliste"⁽³⁾, "une faculté sui-generis de penser par elle-même." Durkheim en arrive ainsi à un "mysticisme sociolâtrique", à "hypostasier la société", "à une sorte de panthéisme social".⁽⁴⁾ Cette conception anthropomorphique se retrouve également chez M. Halbwachs⁽⁵⁾ qui, tout en se plaçant du même point de vue que Durkheim, arrive à des interprétations souvent différentes. Il élimine - comme A. Delmas, mais pour des raisons différentes - le sacrifice du cadre du suicide, contrairement à Durkheim qui ne faisait pas cette distinction. Pour lui, le suicide résulte d'un vide social et dépend du genre de vie, du type de civilisation.

(1) G. Bouthoul : Traité de Sociologie, Payot, Paris 1946.

(2) Ibid p.366

(3) Ibid

(4) Les expressions sont de G. Bouthoul

(5) "Tout se passe" - écrit-il à propos de la constance du taux de suicide - "comme si la société fixait elle-même d'avance l'étendue du sacrifice auquel elle consent d'une partie de ses membres. C'est donc que le suicidé ne décide ou ne choisit de mourir, d'une volonté propre, qu'en apparence. Le choix est fait sans qu'on le consulte." Op. cit. p.461.

(1) S. Freud, Métapsychologie, Trad: M. Bonaparte et A. Serey, Rev. franç. de psychanalyse, 1936, I. p. III

A? Delmas, pour soutenir sa propre conception, critique la thèse sociologique. Il met en évidence les différences d'interprétation entre Durkheim et Halbwachs, insiste sur les causes d'erreur et les difficultés d'interprétation des statistiques en matière de suicide; il propose "l'argument migration" comme interprétation constitutionnaliste des données statistiques et invoque le "principe de négligeabilité" des petites variations du taux des suicides selon les circonstances sociales, variations "en tout cas inférieures à celles qui résultent des insuffisances dans l'exactitude des statistiques."

Les théories psychanalytiques.

La conception freudienne est fondée sur l'analyse qui met en évidence chez l'homme, à côté des instincts de vie, d'instincts de mort.

Devant les difficultés que le monde extérieur oppose à la satisfaction du besoin naturel de plaisir (libido), l'instinct tend à nous ramener vers l'état d'équilibre troublé par les circonstances de la vie, c'est-à-dire vers l'état heureux d'avant la naissance, donc vers la mort : c'est le "complexe de nirvâna".

Les instincts de mort (destrudo) hétéro- et auto-destructifs (haine, agressivité, sadisme d'une part, auto-agression, masochisme de l'autre) sont à l'origine du suicide qui, pour Freud, serait le résultat d'une réflexion de l'hétéro-agressivité contre le moi, par identification du moi à l'objet. "Le moi ne peut se tuer que lorsque ... il en vient à se traiter lui-même comme un objet ... à tourner contre lui-même l'hostilité contre un objet, de l'intelligence et de la réflexion, suivant l'étendue de la réaction." (1) Avant Freud, Pierre Janet a déjà émis l'idée que c'est

(1) S. Freud, Métapsychologie, Trad; M. Bonaparte et A. Bermat, Rev. franc. de psychanalyse, 1936, I. p. III

l'acte de tuer (les autres) qui a donné naissance à l'idée de se tuer soi-même.

La conception adlérienne. Après Pierre Janet qui se rattache à la thèse psychiâtrique et qui réduit le suicide à une manifestation de la réaction de l'échec,⁽¹⁾ A. Adler et son école, en élargissant cette conception, font du suicide un problème d'auto-estimation : le suicide est une réaction de défense et de sur-compensation d'un sentiment insupportable d'infériorité; il résulte d'un trouble de l'équilibre auto-estimatif entre le sentiment d'une infériorité réelle ou fictive, et l'idéal de supériorité souhaitée. Lorsque cette supériorité ne peut se manifester sur aucun terrain, le suicide devient un moyen de survivre dans la mémoire de ceux qui restent, sous une forme avantageuse. Adler insiste sur la théâtralisation du suicide (désir d'attirer l'attention sur soi, de faire effet, d'attendrir, d'étonner), sur sa composante agressive ; désir de vengeance, intention de châtier (par le remords) ceux qui n'ont pas su reconnaître ses mérites. Certains suicides sont des réactions de fuite devant les difficultés qu'on n'ose affronter à cause du risque de l'échec qui nous diminuerait dans notre auto-estimation et aux yeux des autres.

+ +
+

(1) "Toutes ces phobies de la mort, tous ces sentiments de mourir, toutes ces impulsions au suicide ne sont que des formes variées suivant l'état de l'intelligence et de la réflexion, suivant l'étendue de la réaction, de la même forme de régulation des actes; c'est la dernière forme de la réaction de l'échec, qui arrête tous les actes et qui les invertit tous, en mettant l'acte de se tuer à la place de l'acte de conservation de la vie". (Pierre Janet, De l'angoisse à l'extase, T.II Les sentiments fondamentaux, Alcan 1928, Paris, p. 369).

Dans un récent ouvrage, M. G. Deshaies expose une conception psychologique de synthèse,⁽¹⁾ L'auteur démontre l'insuffisance de la thèse psychiatrique étroite, pour conclure à la normalité de l'idée de suicide, dont certaines formes seulement possèdent un conditionnement morbide.⁽²⁾

Il prend nettement position contre la thèse sociologique. A propos de l'explication trop générale du suicide par l'intégration sociale de Durkheim ou le vide social de Hälbwachs, il écrit : " ... une explication générale qui ne vaut pas pour tous les cas particuliers n'est plus générale, et quand elle n'explique aucun cas particulier, elle n'est plus une explication", et "Depuis Aristote, on se plaît à répéter qu'il n'y a de science que du général, mais en vérité, peut-être n'y a-t-il de certitude que du particulier - domaine propre de la psychologie ... la règle générale ne prend vie et vérité que dans le cas particulier." Sa critique reprend donc les théories de la conception psychologique individuelle, tout en admettant l'importance de l'interpsychologie : " ... on ne saurait nier que le suicide soit socialisé comme la plupart des actes humains ... Une relation existe entre autrui et le suicidant. Mais influence n'est pas essence, aspect n'est pas genèse. Les représentations collectives ... ne valent qu'intégrées à l'individu dont les tendances, les aptitudes réactionnelles, le développement historique conditionnent essentiellement la conduite suicide."

Les interprétations psychanalytiques jouent un rôle de premier plan, sans être exclusives, dans la conception de M. Deshaies.

(1) G. Deshaies, Psychologie du suicide, P.U.F. 1947.

(2) L'auteur cite l'opinion de nombreux psychiatres et psychologues, parmi lesquels : Moreau de Tours, Legojt, Ritti, Morselli, Griesinger, Viallon, G. Dumas, Laignel-Lavastine, J. LévyValensi, qui admettent le suicide non pathologique "tout en faisant la part du lion à la pathologie."

L'auteur envisage le suicide comme un comportement concret, individualisé; il considère l'acte comme "la réaction la plus typique et la plus significative d'une conduite auto-destructive d'ordre essentiellement affectif" et le définit : "l'acte de se tuer d'une manière habituellement consciente, en prenant la mort comme moyen ou comme fin." Cette conduite correspond en général "à une situation donnée et à une expérience intensément vécue."

Il distingue les formes psychologiques : automatique, émotionnelle, passionnelle et rationnelle, avec leurs transitions, selon le degré d'intellectualisation, d'intégration de l'acte à la conscience, à la personnalité. Certaines manifestations auto-destructives partielles (auto-mutilation, certains accidents, certaines conversions et renoncements) peuvent être considérés comme des équivalents, des suicides partiels. Une tentative de suicide a la même valeur psychologique que l'acte réussi, sous réserve de sa sincérité.

" Le passage de l'idée à l'acte ... est soumis à un jeu complexe de facilitations, d'inhibitions, de dérivations qui exprime son déterminisme même." Dans la causalité du suicide, l'auteur distingue un triple conditionnement : psychologique, physique et social qui s'interpénètrent, mais se hiérarchisent, "le conditionnement psychologique étant le principal et ayant la primauté."

Le conditionnement psychologique est "fondé sur le dynamisme des tendances individuelles" qui ~~se~~ déterminent le suicide, selon la prédominance de telle ou telle d'entre elles, par un processus défensif, punitif, agressif, oblatif ou ludique. Mais ces cinq processus sont insuffisants à opérer, à eux seuls, "la conversion létale des tendances;" aussi admet-il, avec les psychanalystes, l'existence d'une tendance de mort, "tendance primitive à

l'auto-destruction", dont l'appoint serait indispensable, et qui est "une forme particulière, directement auto-destructive, de l'agressivité primitive de l'individu". (L'auteur s'écarte, sur ce point, de la conception freudienne dont il rejette le principe de nirvâna et dénie au processus de réflexion de l'hétéro-agressivité sur le moi, le rôle universel que cette conception lui accorde). Il reconnaît, d'ailleurs, que ce "concept mal assuré s'avère encore peu clair."

Il note l'importance de la sommation biographique des expériences vécues, de la convergence des événements, de l'état de la tension psycho-énergétique comme facteurs de facilitation, le rôle des inhibitions morales, religieuses, affectives et de certaines dérivations.

Le conditionnement physique est manifeste dans les processus pathologiques et les dispositions constitutionnelles (et) caractérielles, les facteurs organiques, les crises physiologiques, les maladies physiques jouent un rôle incontestable.

Quant au conditionnement social, nous en avons déjà parlé. Sa prise de position est nette : "L'explication centrale du suicide appartient à la psychologie. Les excès ou les insuffisances d'intégration, les lacunes sociales, les représentations collectives ne sont qu'interprétations d'influences sociales extrinsèques ou secondaires en matière de comportement suicide. Ceci dit, nous avons montré nous-même l'influence de la structure et de l'activité sociales, des circonstances économiques et politiques, de l'éducation, de l'imitation ..."

Le suicide est donc, avant tout, "un acte de psychologie totale" répondant à une finalité psycho-biologique, celle "d'une liquidation défensive et totale de la personnalité." L'acte "résout le conflit occasionnel et surtout apporte une solution à la vie individuelle elle-même ...

libérant du monde par néantisation de l'objet et anéantissement du sujet."

De ceux qui veulent que l'acte de suicide soit un acte de révolte, le "je veux mourir" du suicidant peut signifier, selon le cas, une fuite (la situation étant éprouvée invivable et irrémédiable), un refus (situation inacceptable plutôt qu'invivable) ou un élan positif vers la mort. Quand la situation est vécue moins intensément, il y aura suicide partiel (du moi social, par exemple) et la formule devient "je veux vivre autrement." Le suicide peut prendre, dans la conscience du suicidant, la valeur d'un échec ou celle d'un triomphe : il y aura dévalorisation de la vie, dans le premier cas, revalorisation dans le second.

Malgré quelques réserves théoriques que la conception de M. Deshaies ^{peut-être} permet de soulever, c'est cette [conception qui servira de base à notre étude.

Les réserves concernent surtout le caractère incomplet de la synthèse que l'auteur propose entre les points de vue psychologique et sociologique.

Cette opposition entre conceptions psychologiques et conception sociologique n'est, d'ailleurs, qu'un cas particulier de la discussion plus générale entre psychologues qui expliquent les faits sociaux par les facteurs psycho-biologiques, et sociologues qui veulent expliquer les faits individuels par la société; elle peut être considérée aujourd'hui comme dépassée. G. Bouthoul cite une remarque de P.A. Sorokin qui compare les discussions sur l'antériorité de la société par rapport à l'individu, et donc sur la primauté du social par rapport à l'individuel "aux disputes

de ceux qui veulent que l'oeuf produise la poule ou que la poule produise l'oeuf." (1) Le problème sera résolu par la conception de l'unité de l'homme avec son milieu, conception philosophiquement ancienne, que la spécialisation des sciences a reléguée dans l'oubli, mais que - par un effort de synthèse - la science tend de plus en plus à remettre en honneur, en lui donnant, toutefois, un contenu plus concret et plus riche.

Le problème du suicide serait donc plutôt psycho-sociologique, étant entendu que psychologie signifie psycho-biologie. L'individu est un être psycho-biologique et social inséparablement, car il n'y a pas d'homme en dehors de la société. Les tendances instinctivo-affectives qui déterminent le suicide sont autant d'origine biologique que d'origine sociale.

Dans l'inconscient de l'individu, le "ça" et le sur-moi" des psychanalystes, le premier constitué par ces pulsions instinctives, le second par les représentations collectives, tout en s'opposant, n'en sont pas moins intimement liés et il est bien difficile de départager leurs rôles respectifs dans le déterminisme du suicide.

Le rapport de l'individu à la société est un rapport de continue interaction et d'interdépendance. Dans la recherche de la satisfaction de ses besoins physiologiques, l'homme subit l'influence de son milieu mais, d'autre part, il réagit à ce milieu. Subir - réagir - s'adapter mais également adapter le milieu à ses besoins, se modifier dans une certaine mesure, en modifiant le milieu, sont les termes essentiels de ce rapport. Il est impossible, en pratique, de séparer les phénomènes psychologiques de la

(1) G. Bouthoul, Loc. cit. p.370

Le Prof. Delay expose cette controverse entre biologistes, psychologues et sociologues à propos de la mémoire, en tous points identique à celle qui les oppose à propos du suicide (Jean Delay, Les dissolutions de la mémoire, P.U.F. 1942).

vie sociale; ils sont étroitement liés sans qu'un rapport de dépendance absolu et constant des uns par rapport aux autres puisse être valablement établi, pas plus, d'ailleurs, qu'une hiérarchisation rigide de leur importance respective.

Lorsque nous parlons du suicide dans les camps de concentration, nous l'envisageons comme un comportement, une réaction de l'homme concentrationnaire dans l'univers concentrationnaire (selon l'expression de M. David Rousset), réaction d'un être-en-situation à une expérience vécue.

Psychologues et sociologues seraient tentés de reprendre à ce propos leurs discussions, les uns pour expliquer le monde concentrationnaire par la psychologie, par les tendances humaines, les autres pour expliquer l'homme concentrationnaire par les circonstances dans lesquelles il vit. Les deux points de vue sont inséparables, et le phénomène doit être envisagé sous son aspect synthétique global.



(1) "J'étais souvent désespéré et voulais me tuer... J'ai fait bien ce conseil et considère comme un miracle d'avoir survécu." (Témoignage individuel).

(2) "Il est naturel qu'avec un tel régime, il vienne dans l'esprit des hommes que une mort rapide soit une délivrance. J'ai vu plusieurs cas de suicides furent si nombreux." (Témoignage individuel).

(1) Office Français d'Édition, 1945. Publication officielle du Service d'Information des Crimes de Guerre, contenant sept témoignages et dépositions individuelles de déportés enregistrés et vingt-cinq rapports officiels.

(2) C'est nous qui soulignons.

III. - FREQUENCE OU RARETE DU SUICIDE DANS LES CAMPS

détenus se sont donné la mort en se précipitant, en groupe, dans la carrière profonde de 120 à 200 mètres." (Rapport officiel sur Mathausen).

La question de la fréquence ou de la rareté du suicide dans les camps de concentration n'admet pas une réponse immédiate et univoque. Une enquête superficielle pourrait faire admettre la réalité de la première de ces deux appréciations. En effet, beaucoup de récits de déportation, de l'abondante littérature sur les camps, contiennent des descriptions ou mentionnent des suicides; certains témoignages affirment directement leur fréquence. "Un jour, alors qu'une internée était jetée dans les barbelés électrifiés

Nous relevons dans le Tome IV des "Documents pour servir à l'histoire de la guerre",⁽¹⁾ consacré aux camps de concentration, au chapitre "le suicide", sept témoignages. Nous les reproduisons textuellement, car tous les autres témoignages qui concluent dans le même sens, se rapprochent de l'un ou de l'autre de ceux-ci, et qu'il nous faudra discuter leur valeur. Descriptions qui entouraient le camp." (Rapport d'un officier français sur Mathausen)

1) "J'étais souvent désespéré et voulais me pendre, mon compagnon de cellule me disait de ne pas le faire, de ne pas être lâche, J'ai fait mien ce conseil et considère comme un miracle d'avoir survécu." (Témoignage individuel).

2) "Il est naturel⁽²⁾ qu'avec un tel régime, il vienne dans l'esprit des hommes qu'une mort rapide soit une délivrance. C'est pourquoi les cas de suicide furent si nombreux." (Témoignage individuel).

(1) Office Français d'Edition, 1945. Publication officielle du Service d'Information des Crimes de Guerre, contenant cent témoignages et dépositions individuelles de déportés rapatriés et vingt-cinq rapports officiels.

(2) C'est nous qui soulignons.

3) "Afin de mettre fin à leurs souffrances, de nombreux détenus se sont donné la mort en se précipitant, en groupe, dans la carrière profonde de 120 à 200 mètres." (Rapport officiel sur Mauthausen).

4) "Quelques-uns devenaient fous en apprenant que leurs enfants avaient été brûlés. Ils se jetaient sur les fils barbelés où passait le courant électrique." (Témoignage individuel).

5) "La plupart des suicides consistaient à se jeter contre les fils de haute tension de la barrière intérieure". (Documents fournis par "Executive Office of War Refugee Board" sur Auschwitz-Birkenau).

6) "Un jour, alors qu'une internée s'était jetée dans les barbelés électrifiés pour échapper à une femme SS, qui la rouait de coups, cette dernière fit défiler les autres internées devant le cadavre en demandant : " A qui le tour ?" (Témoignage individuel).

7) "Une moyenne de 50 femmes mourait par jour, soit de privation, soit qu'elles se suicidaient en se jetant résolument dans les fils de fer barbelés électrifiés qui entouraient le camp." (Rapport d'un officier français sur Ravensbruck).

Remarquons que le premier de ces témoignages n'exprime qu'une volonté, un désir, qui n'a pas été suivi d'exécution? Des cas de ce genre n'étaient certainement pas rares. Le cinquième est une simple constatation sur le moyen employé pour exécuter l'acte. Le sixième relate un cas spécial, et met l'accent beaucoup moins sur le suicide lui-même que sur le cynisme de celle qui en était la cause.

Il reste donc que, sur l'ensemble de 125 témoignages, quatre seulement font état de suicides nombreux.

C'est probablement sur la foi de ces affirmations que M. G. Deshaies écrit, à propos du suicide défensif :

" Les suicides de ce dernier type furent certainement nombreux

parmi les malheureux déportés ... Affamés, accablés de sévices et de durs travaux, réduits à une existence inhumaine, privés de soutien moral et même d'espoir, ils n'avaient pour perspective qu'une mort misérable après de plus longues souffrances. Et chaque nuit, dans les dortoirs, des ombres se levaient, oscillantes, et sortaient ... Au petit jour, on découvrait des cadavres tordus et crispés sur les fils électriques clôturant le camp. Certains s'étranglaient, se pendaient ..." (1)

+ +
+

Il se dégage de la lecture de ces lignes l'impression que les camps étaient le théâtre de suicides très nombreux.

Il n'en était cependant pas ainsi.

Dans son livre "Trois bagnes," (2) le Prof. Ch. Richet note que, à Buchenwald, les suicides étaient "exceptionnels chez les Occidentaux"; il lui semblait, par contre, qu'ils étaient "fréquents chez les Européens orientaux",

A une lettre, dans laquelle nous lui faisons part de notre constatation que, à Birkenau, où la grande majorité des détenus étaient des Européens orientaux, le suicide était pourtant rare, le Professeur Richet a bien voulu nous répondre et nous reproduisons, avec son autorisation, quelques passages de sa lettre :

" Je n'ai pas vu personnellement de suicides. Mais à diverses reprises, "on" (3) me disait un Polonais, ou un Russe, ou un Allemand, s'est tué en se pendant ou en se jetant dans les barbelés électrifiés."

(1) G. Deshaies, Psychologie du suicide, Presses Univ. de France, 1947 p. 189-190.

(2) J. Ferenczi & Fils, édit. Paris 1945, p. 67.

(3) Les guillemets sont dans le texte.

d'un camp Sans vouloir faire dire à un texte ce qu'il ne dit pas, il nous semble que ce passage atténue considérablement l'impression qui se dégageait des premiers témoignages cités; d'autant plus que le caractère exceptionnel du suicide chez une catégorie de déportés, importante par le nombre, reste un fait confirmé.

Nous avons interrogé personnellement un grand nombre d'anciens déportés, en leur posant la question sous une forme neutre, c'est-à-dire sans la moindre suggestion de notre part. La grande majorité ont nettement et directement confirmé notre impression. Quelques-uns cependant ont répondu, de prime abord, en sens contraire. Sur notre insistance de chercher dans leurs souvenirs personnels, ils reconnaissaient, après réflexion, n'avoir vu que rarement des suicides dans leur entourage immédiat, dans leurs blocs ou parmi leurs camarades de kommando; leur première réponse était presque toujours basée sur des récits de tierces personnes.

Il reste pourtant à expliquer l'origine des témoignages contradictoires dont nous avons parlé.

Tout d'abord, il est indiscutable que, dans certains camps et à certains moments, il y a eu des petites épidémies, où un premier suicide en a entraîné deux ou trois autres dans les jours suivants et dans un même groupe. Des faits semblables se produisent, assez rarement il est vrai, dans la vie normale, et plus fréquemment dans les milieux asilaires. Il est certain également que les suicides en groupe, dont fait état le rapport sur le camp de Mauthausen, confirmés par des témoignages individuels, ont eu effectivement lieu. Il nous a été impossible de savoir, même approximativement, leur fréquence et l'importance numérique des groupes. Nous en étudierons plus loin le mécanisme. Il faut noter dès maintenant, que malgré leur ressemblance dans les grandes lignes générales, les conditions de vie étaient différentes

d'un camp à l'autre, et dans un même camp d'une époque à une autre; à côté de certaines traditions communes, chaque camp a son histoire et avait ses particularités.

La psychologie du témoignage nous fournit une explication assez vraisemblable de ces contradictions.

L'homme croit facilement ce qui lui semble logique, ce qui logiquement devrait être; sa confiance en la raison est plus grande qu'en les données de son expérience, et lorsque ses souvenirs sont en contradiction avec les exigences de sa raison, il doutera plus facilement de la vérité des premiers que de la justesse de la seconde. Sous l'influence de cette disposition, la mémoire se déforme inconsciemment.

Le professeur Delay, en analysant les travaux de M. Hallwachs et de Charles Blondel sur l'explication sociologique de la mémoire, et ceux de Claparède sur la valeur du témoignage, écrit : ⁽¹⁾ "... une simple reconstruction intellectuelle du passé peut être prise pour un souvenir authentique. : il y a une falsification constante de la mémoire par l'intelligence qu'illustre l'étude du témoignage et des suggestions de mémoire. L'autobiographie la plus sincère est une constante interprétation"; il cite la formule de Henri Poincaré : "Nous devinons le passé", formule applicable "pour une large part à notre propre histoire." "Il est normal" - pense le déporté- "qu'il y ait eu beaucoup de suicides dans les camps; il est même impossible qu'il n'en ait pas été ainsi. Si je n'en ai pas vu personnellement, il y en a certainement eu ailleurs, ou à d'autres moments." De là à l'affirmation, il n'y a qu'un pas, qu'on franchit facilement et de parfaite bonne foi. Le deuxième des témoignages cités plus haut est un type de ce genre

(1) Jean Delay, Les dissolutions de la mémoire, Presses Univ. de France, 1942, p.31.

de démarche de l'esprit.

Dans le cas du déporté, cette déformation n'est pas seulement d'origine intellectuelle, mais également affective, ce qui donne encore plus de force au processus déformant. Le déporté a vécu une expérience qui, le plus souvent, le dépasse même après son retour; il sent que cette expérience est incommunicable, non seulement en tant qu'expérience vécue, mais même intellectuellement, car notre langage courant ne se prête pas à l'exprimer. Les mots, les superlatifs s'épuisent et résonnent à vide. Il compense cette impossibilité d'expression par le récit de ce qui est exprimable, c'est-à-dire les détails des faits, l'accumulation et la multiplication des faits. Cette compensation se manifeste également dans l'appréciation de la fréquence d'un fait tel que le suicide.

Plusieurs déportés que nous avons personnellement interrogés à ce sujet, sont revenus d'une première affirmation trop hâtive quand nous leur exposons ces raisons, et admettaient leur justesse après un effort pour retrouver leurs souvenirs réels.

La naissance de certaines de ces convictions erronées s'explique encore par un autre mécanisme.

Le nouvel arrivé dans un camp représente pour le détenu plus ancien ce que le non-déporté est pour le déporté-rapatrié, c'est-à-dire un être qui n'a pas son expérience concentrationnaire. Celui-ci écoute les récits des anciens, semblables à ceux qu'il fera lui-même plus tard aux nouveaux et aux autres, après son retour. Il enregistre ces récits et les intègre progressivement à sa propre expérience, si intensément qu'à un certain moment la distinction entre les deux s'estompe et disparaît.

" La connaissance que nous avons de notre passé est faite de souvenirs proprement dits et de savoirs intellectuels. Nous passons constamment sans nous en rendre compte, des uns aux autres. Or ... la mémoire de

notre histoire n'est pas radicalement différente de notre mémoire de l'histoire. Aussi n'est-il pas possible de tracer une ligne nette de démarcation entre le passé vécu et le passé appris, pas plus qu'entre les connaissances relatives à notre passé et nos connaissances générales" - écrit encore le Professeur Delay, ⁽¹⁾ Bien que sur un plan un peu différent, cette opinion s'applique à notre cas.

L'ancienneté dans le camp établissait une certaine hiérarchie parmi les détenus, comme cela se produit le plus souvent dans les collectivités humaines. Elle conférait certains "droits imprescriptibles", par la force de la tradition, de l'habitude, entretenues par la solidarité des anciens vis-à-vis des nouveaux. Il est compréhensible que les premiers aient éprouvé le désir de justifier les privilèges qu'ils s'octroyaient, par le récit de leurs propres souffrances antérieures, en mettant l'accent sur la relative "humanisation" des conditions de vie, par rapport à ce qu'elles étaient auparavant, et il est certain que cela correspondait, dans une large mesure, à la réalité. Mais cette différence ne pouvait encore s'exprimer que quantitativement : c'étaient les mêmes faits, mais multipliés en nombre. Alors que, dans la période "humaine", un SS. ou un de ses mercenaires ne tuaient "que" vingt détenus par jour, à l'époque héroïque dont parlaient les anciens, ils en tuaient cent; aujourd'hui ce ne sont "que" les Juifs qui sont tués en masse dans les chambres à gaz, alors qu'auparavant ce sort n'épargnait pas les "Aryens" non plus. Incidemment, le nombre des suicides suivait, dans ces récits, la même transformation quantitative.

) Il nous a été impossible d'obtenir des renseignements dignes de foi sur la fréquence des suicides dans les premières années de l'existence

(1) Op. cit. p. 87

dés camps de concentration, dont la création coïncide avec l'arrivée au pouvoir du régime hitlérien. Au moment où la grande masse des détenus étrangers commençait à affluer dans les camps, (l'époque des premières victoires militaires allemandes), ceux-ci avaient déjà une longue existence derrière eux, pendant laquelle des habitudes, des coutumes, des "traditions", une nouvelle "morale", s'il est permis d'employer ce terme, un nouveau "genre de vie" s'est progressivement développé et installé. Il n'est pas exclu que, dans la période de gestation, de formation de ce nouveau genre de vie, le nombre des suicides ait été plus élevé; (ils correspondraient aux suicides anoniques de Durkheim). Dans ces périodes, en effet, où un certain mode d'existence, fondé sur un ensemble d'automatismes développés par des habitudes individuelles et des traditions collectives, vient de s'écroûler et que de nouveaux automatismes ne peuvent se créer, faute de traditions et d'habitudes nouvelles, aussi horribles et inhumaines qu'elles soient, le sentiment de solitude, de désarroi, l'indéterminisme du comportement de l'individu, favorisent la naissance de cette "réaction catastrophique" qui caractérise l'angoisse, ⁽¹⁾ cause de tant de suicides. Nous reviendrons ultérieurement sur ce dernier point.

+ +
+

Nous voudrions répondre à l'avance à une objection [sérieuse] qu'on pourrait nous faire. Si les détenus - peut-on nous dire - n'ont eu connaissance

(1) Nous employons, au cours de cette étude, le terme angoisse, sans tenir compte de la distinction établie par Brissaud entre l'angoisse-trouble physique, "sensation de constriction, d'étouffement" et l'anxiété - trouble psychique, "sentiment d'insécurité indéfinissable."

que de si peu de cas de suicide, c'est parce que la mort, sous toutes ses formes, était au camp d'une banalité désolante, les suicides n'attiraient nullement l'attention et passaient inaperçus, dans l'indifférence générale, contrairement à ce qui se passe dans la vie normale, où un suicide est toujours un évènement, qui se "sait", dont on parle; qu'on commente longuement.

(dont nous ne reconnaissons pas la portée)
C'est en présence de telles objections que l'absence de chiffres se fait sentir. Il ne nous semble pas, pourtant, qu'elle soit décisive. Le fait que la majorité des déportés que nous avons interrogés, ont été affirmatifs, après un effort sincère de retrouver dans leurs souvenirs des événements, même si ceux-ci ne les ont touchés ni dans leur affectivité, ni dans leur curiosité, doit nous suffire pour admettre la réalité de ce que nous avançons au début de ce chapitre.

Le véritable problème n'est, d'ailleurs, pas pour nous dans les calculs de pourcentages, mais de savoir comment un si grand nombre d'hommes ont vécu et supporté les conditions de vie des camps sans se suicider.

Maxime se souvient de ses réactions de l'homme dans ce monde avec la façon de voir et de sentir de l'ancien détenu revenu à la vie normale, nous sommes obligatoirement à établir un parallèle entre ces deux genres de vie et les comportements correspondants, ce qui fausse les perspectives. L'homme vivant son état concentrationnaire pouvait faire une telle comparaison, tellement ces deux conditions de vie se placent sur des plans éloignés l'un de l'autre.

L'univers concentrationnaire est un monde, une véritable société fermée sur elle-même, avec ses coutumes, ses lois, ses morales propres; elle est dominée par la lutte pour la conservation de l'existence biologique et

IV. - TRAITS FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE DU DEPORTE

Tout a été dit sur les camps de concentration. Aussi n'en parlerons-nous qu'en ses rapports avec le sujet particulier qui nous intéresse ici.

La plus grande difficulté qu'on éprouve lorsqu'on veut décrire l'homme au cours d'une expérience telle que l'expérience concentrationnaire, provient du fait que l'optique sous laquelle le monde des camps est vu par le détenu qui vit sa situation en tant qu'expérience en cours est essentiellement différente de celle de l'ancien détenu, pour qui, -au moment où il en fait le récit, ce sera une expérience vécue dans le passé. L'état d'esprit et les sentiments de l'homme qui vit une situation sont fort différents de ceux de ce même homme quand il se remémore la situation vécue.

Décrire ce monde anormal et les réactions de l'homme dans ce monde avec la façon de voir et de sentir de l'ancien détenu revenu à la vie normale, nous amène obligatoirement à établir un parallèle entre ces deux genres de vie et les comportements correspondants, ce qui fausse les perspectives. L'homme vivant son état concentrationnaire ne pouvait faire une telle comparaison, tellement ces deux conditions de vie se placent sur des plans éloignés l'un de l'autre.

+ +
+

L'univers concentrationnaire est un monde, une véritable société fermée sur elle-même, avec ses coutumes, ses lois, sa morale propres; elle est dominée par la lutte pour la conservation de l'existence biologique et

pour l'affirmation de l'appartenance à l'espèce humaine, la destruction de la première et la négation de la seconde étant la raison d'être et le but ouvert sinon formellement avoué du système concentrationnaire.

D'inspiration dantesque par la vérité et l'intensité des souffrances, c'est le monde de l'horrible, du grotesque, de l'arbitraire, de l'incohérence, le monde de l'absurde érigé en système, le monde de tous les possibles.

A côté de ces caractères spécifiques, ceux qui définissent l'état du captif en général, passent loin à l'arrière-plan. J. Cazeneuve décrit ces derniers, à propos de l'état du prisonnier de guerre. (1) Il distingue les caractères négatifs : privation de la liberté matérialisée par les barbelés, privation du confort matériel, déracinement, c'est-à-dire éloignement des cadres sociaux habituels, et les traits positifs, originaux : la vie en communauté, les activités nouvelles et le caractère provisoire - mais d'une durée inconnue à l'avance - de l'épreuve.

D'autre part, dans d'autres circonstances, des hommes ont subi les souffrances de la faim, de la soif, du froid et ont vécu dans la crainte constante de la mort. Mais ce sont en général des circonstances extra-humaines, accidentelles, naturelles : une épidémie, une inondation, un tremblement de terre, un incendie sont des tragédies de masse qui créent la souffrance et provoquent la mort, mais ceci sans intention. La guerre est bien une circonstance d'origine humaine mais, en général, les souffrances et la mort qui en sont les conséquences sont acceptables au nom de certaines valeurs qu'on juge supérieures; de plus la mort reste malgré tout accidentelle, les chances, la probabilité de survie sont à peu près égales pour chaque individu de la collectivité. Donner la mort n'est pas le but en soi de la guerre, mais un moyen pour la gagner.

(1) Jean Cazeneuve. La psychologie du prisonnier de guerre, P.U.F. Paris 1944

Dans les camps, la souffrance et même le danger constant de mort ne prennent leur caractère spécifiquement concentrationnaire que dans cet ensemble de gratuité, d'énormité, d'incohérence et d'absurdité qui les caractérise.

Dans ce monde ainsi défini se développe une psychologie, des sentiments, des idées et des comportements particuliers qui en sont plus ou moins directement les conséquences et dont les éléments appartiennent en propre au concentrationnaire.

De crainte d'être trop inférieur à la tâche qui consisterait à faire une analyse approfondie de la psychologie du détenu, nous n'envisageons que les ~~traits~~^{traits} de cette psychologie qui se rapportent à notre sujet. ~~Nous tenterons cependant une vue globale, que nous reconnais-~~ Nous tenterons cependant une vue globale, que nous reconnaissons être fort schématique et incomplète, de ce qui nous semble le plus caractéristique de l'homme concentrationnaire, et qui constitue le fond sur lequel se développent, évoluent et se déterminent ses sentiments, ses idées et ses comportements.



+ +
+

L'arrivée au camp constitue bien une des "ruptures de vie" qui touchent l'homme totalement dans l'ensemble de son être, biologique, affectif, intellectuel, moral et social. (1) Le contact brutal avec ce monde inimaginable provoque un effet de stupéfaction, d'ahurissement, de sidération, de paralysie de la réflexion, d'inhibition générale des facultés et des fonctions psychiques. La réalité perçue dépasse l'entendement; elle donne l'impression

(1) L'homme est, pour nous, un tout indivisible, et c'est seulement pour faciliter l'analyse que nous adoptons cette "atomisation" de l'individu.

d'irréel, d'une mise en scène, d'un "jeu", d'un cauchemar, au sens nullement figuré du mot. C'est le dépassement de l'homme par un ensemble de circonstances et d'évènements qui se succèdent à une cadence infernale, sans lui laisser de répit et qu'il est incapable, non seulement de dominer, mais encore de saisir. (1)

A peine sorti de cette première phase aigüe - et un bon nombre n'en sont jamais sortis et sont morts avant d'avoir réalisé ce qui leur était arrivé - le détenu subit l'influence de fond que ce monde exerce sur lui, par les caractères qui lui sont propres, et directement par le véritable dressage qui doit façonner son nouveau personnage de concentrationnaire et qui aboutit à sa dépersonnalisation plus ou moins complète, à l'automatisation de la plupart de ses conduites. Ce monde absurde, imperméable à la raison comme à l'effort, sur lequel il n'a pas de prise, lui semblera irréel, lui donnera le sentiment de l'absolue inefficacité de tout effort de prévision, de l'impossibilité de déterminer ses actions en fonction d'un système quelconque de causes et d'effets saisissable par la raison. Comme celui du héros de Kafka, le procès du détenu se déroule sans qu'il sache exactement ce qu'il importe de faire ou de ne pas faire; le moindre geste de sa part, positif ou négatif, pouvant signifier indifféremment la vie ou la mort. La "règle du jeu" du camp n'est pas connue du concentrationnaire qui n'est pas dans les secrets des "juges".

Dépersonnalisation - Déshumanisation

Toute rupture brusque d'avec un cadre social dans lequel on était intégré, cadre qui définit notre moi social, produit des troubles plus ou

(1) Il serait inutile de redire ici tout ce que la psychologie générale nous a appris sur l'émotion en général et sur l'émotion-choc en particulier. La psychiatrie de guerre a montré leur rôle, dans la genèse des psychonévroses de guerre.

moins profonds du sentiment du moi. Etre intégré dans un groupe social signifie pour nous, ici, être défini, pour soi-même et pour les autres, par un ensemble de circonstances et de données qui assignent à l'individu sa place et son rôle dans ce groupe : nom, profession, famille, amis, relations, une certaine manière d'être et de vivre faits d'un ensemble d'habitudes et d'automatismes de toutes sortes, qui constituent son personnage : cela signifie encore partager avec d'autres membres du groupe un ensemble d'idées, de conceptions morales, une certaine échelle des valeurs reçues par tradition ou par éducation. (Nous laissons de côté ici la question de la possibilité donnée à l'homme de dépasser cet ensemble de déterminismes qui aliènent sa liberté, par la prise de conscience de sa situation, et son acceptation ou son refus conscient, librement choisi. C'est là l'un des thèmes essentiels des philosophies existentialles.)

J. Cazeneuve a décrit le processus de dépersonnalisation chez le prisonnier de guerre, comme conséquence de cette rupture. Il est facilement compréhensible que cette dépersonnalisation, née de la transplantation, mais consciemment voulue, provoquée et entretenue chez le déporté, a atteint chez lui des degrés inconnus chez le prisonnier. Ce que le camp remet en question et nie, ce n'est pas seulement la qualité d'homme social du déporté, mais sa qualité d'homme tout court, son appartenance à l'espèce "homme". Il n'y a pas seulement dépersonnalisation mais une véritable tentative de déshumanisation. Toute son identité antérieure remplacée par un numéro, le dressage (au sens propre où l'on applique ce terme aux animaux) qui, par un système de réflexes conditionnés, doit le faire agir et réagir

en concentrationnaire, ⁽¹⁾ son aspect physique même, avec son crâne rasé, son habillement de carnaval grotesque, lui rendait ⁿ⁾ son propre corps étranger, transformant le déporté en un être qui a du mal à se croire un homme, car il n'est pas vu en homme, mais en "chose" et qui, en tout cas, a des comportements et des réactions, dont certains restent encore difficiles à expliquer avec la façon de sentir et de penser de l'homme normal.

La condition du prisonnier de guerre, en tant que genre de vie, est socialement prévue, déterminée, réglementée, presque acceptée à l'avance comme possibilité inscrite dans la "règle du jeu" de la guerre; c'est une condition de vie nouvelle, mais nettement déterminée, connue à l'avance dans ses grandes lignes. Certains éléments de son moi social antérieur persistent chez le prisonnier dans son nouvel état : s'il porte un numéro, il n'est pas un numéro; il garde son nom, il reste le colonel ou le lieutenant, ou le soldat de deuxième classe qu'il était dans l'armée, avant sa capture; il n'est pas complètement coupé de sa vie antérieure. Il reste, le plus souvent, avec un groupe d'amis et de camarades qui lui apportent une confirmation de son identité. Les valeurs traditionnelles (morales et sociales) persistent, souvent même s'affirment davantage dans les camps de prisonniers; il n'y aura donc aucun bouleversement dans ces notions, aucune nécessité d'en faire la révision.

(1) Cent fois par jour le déporté, encore naïf au début de son séjour au camp, s'entend dire sur un ton contenant toutes les inconnues et tous les possibles : "Tu es dans un camp de concentration !! Tu es maintenant un concentrationnaire !!" "Tu n'es plus rien ici; il faut tout oublier de ton passé, de tes habitudes, de tes idées. Tu es dans un monde nouveau; les SS. et tes supérieurs sont tes maîtres absolus, à qui tu dois obéir aveuglément, car tu es à leur totale discrétion. Ceux qui ne comprennent pas iront au Krematorium. Celui qui désobéit sera battu et mourra. Vous n'êtes pas ici dans un sanatorium. La plus petite faute conduit au Krematorium. D'ailleurs, quoi que vous fassiez, la majorité d'entre vous ne sortiront pas vivants." Le véritable dressage s'opère à coups de matraque qui suivent ou accompagnent des ordres contradictoires rapidement donnés, dans un hurlement continu, sans un mot d'explication, et logiquement injustifiables, pour le détenu, s'entend. Dressage par la terreur.

J. Cazeneuve remarque : ⁽¹⁾ "A voir réapparaître dans ... les camps (de prisonniers) toutes les caractéristiques et presque toutes les institutions de la vie civile ... on est bien tenté de penser que l'organisation sociale naît automatiquement ... de la coexistence." Il note également qu'on retrouve dans ces camps tous les sentiments, toutes les tendances qui président aux rapports sociaux ordinaires. Cette nouvelle organisation sociale ne diffère donc pas essentiellement de celle de la société normale, car leurs buts sont identiques : assurer, dans leurs conditions respectives, la persistance de la vie de leurs membres dans les meilleures formes que ces conditions permettent; il s'agit dans les deux cas d'une organisation en vue de la préservation de la vie.

L' "organisation sociale" des camps de concentration vise le but contraire : la destruction de la vie de ses membres, et son propre maintien en tant que machine à assurer méthodiquement cette destruction. C'est pourquoi toute manifestation ou institution qui rappelle de près ou de loin celles que les hommes, dans la société normale, organisent pour adoucir leur vie (hôpitaux, prophylaxie des maladies contagieuses, entretien et propreté des lieux, musique, salles de douches, théâtres, etc., etc.) apparaît au camp une bouffonnerie tragi-comique, tellement le contraste entre le but recherché et ces formes d'activité est monstrueux et absurde.

La mise en La condition concentrationnaire représente un bouleversement total et radical de tous les éléments de la vie antérieure. C'est une condition entièrement nouvelle, totalement ignorée jusqu'alors, qui ne s'intègre dans aucun système de références par rapport à la vie normale. Le déporté est un numéro; l'attitude de ses maîtres nie jusqu'à sa qualité d'homme; son travail est absurde, le plus souvent inutile, et n'est qu'un moyen de le faire souffrir gratuitement, de hâter sa déchéance physique et sa mort; la rupture est totale

(1) Op. cit. p.66

avec la vie antérieure; la séparation d'avec les camarades ou amis est presque de règle à cause des multiples changements de camps, de l'éparpillement, du mélange de vingt nationalités différentes et de détenus de toutes catégories (politiques, raciaux, droit commun). Aucun témoin ne reste, à la fin, en qui il puisse trouver une confirmation de son identité antérieure.

Le moi ne peut se maintenir que dans la conscience du déporté. Mais le souvenir n'étant alimenté par aucune confirmation extérieure, la conscience du moi devient de plus en plus floue, douteuse, étrange. Peu de déportés ne se sont jamais posé la question de savoir dans quelle mesure l'individu informecouché dans la boue ou marchant comme un automate était-il le même que celui qui, jadis, dans un très lointain et irréel passé, se promenait dans les rues de Paris ou d'ailleurs.

Le bouleversement total des valeurs morales traditionnelles, selon lesquelles, comme un système de sécurité, se déterminent les conduites humaines du monde civilisé et dont la "morale" concentrationnaire est l'antithèse, l'incohérence, l'absurdité, l'arbitraire de ce monde, la gratuité, l'inutilité de la souffrance, cette tragédie de masse ridiculisée, rendue grotesque au point qu'il provoque "comme réaction, un douloureux fou-rire", (1) la mise en scène dont le déporté est dupe ou dont il fait semblant d'être dupe, le sentiment de sa solitude, de son isolement affectif, de sa totale

(1) M. Dambuyant, Remarques sur le moi dans la déportation. Journal de psychologie, n° 2 Avril-Juin 1946, P.U.F. Paris

Noté également dans tous les rédits de déportation.

impuissance, de disposer de soi et d'agir efficacement sur ce monde, (1)
 l'inconnu peut représenter, dans ses effets, la moindre initiative de
 sa part, aboutissent à un appauvrissement de sa personnalité, et aux
 troubles de l'affectivité, à une véritable déshumanisation du

la souffrance "nigle, qui

de suicide" de

+ +
 +



Vivre une telle expérience, un tel bouleversement, devait avoir
 un profond retentissement sur la sphère affective.

M. E. Minkowski a relevé l'essentiel de l'état affectif chez le
 déporté (2) : son engourdissement, son anesthésie affective qui, dans l'en-
 semble de sa personnalité amoindrie, fait de lui "un être humain dégradé, au
 sens psychologique du terme, détérioré, profondément touché dans ses forces
 vives." Il note le rôle des facteurs organiques dans la genèse des troubles
 de l'affectivité, mais s'étend surtout sur leur psychogenèse. Le professeur
 Ch. Richet a insisté, dans différentes publications, sur l'importance des
 troubles organiques résultant de la dénutrition quantitative et qualitative,
 de la soif, de l'épuisement physique, de l'encombrement, à l'origine des

(1) Fr. Paulhan a noté, dans "L'activité mentale et les éléments de l'esprit",
 1889, p.212 : "Plus le rôle joué par une personnalité est considérable,
 plus l'influence coordinatrice de cette personnalité sur le monde exté-
 rieur est grande ... Inversement, moins est grande l'influence coordina-
 trice de l'individu sur le monde extérieur ... et plus sa personnalité
 s'amoindrit." L'école adlérienne attache, de son côté, une importance
 primordiale au sentiment de l'efficacité comme élément stimulant de
 l'auto-estimation et donc de la puissance du sentiment de la personnalité.

(2) E. Minkowski : La psychologie des déportés - Union O.S.E., Genève, 1947 e
 et L'anesthésie affective - Communication faite à la Société Médico-
 Psychologique, Publié dans "Annales Médico-Psychologiques", Janvier 1946
 p.80.

troubles psychiques chez les déportés. M. Minkowski étudie les effets de la souffrance, "de la souffrance qui se prolonge et qui, du fait de sa durée, change de caractère. C'est que la souffrance, comme tout dans la vie, ne reste point identique à elle-même, mais a ... son histoire." En comparant la souffrance "aigüe, poignante, vibrante ... accompagnée du désir de mort et de suicide" de Juin 1940, à celle, "plus terne, ténue, monotone et atone" des années suivantes, malgré que "chaque jour, presque, des amis, des proches disparaissent", il montre cet engourdissement de l'affectivité qui fait que l'homme devient incapable de vibrer avec intensité, d'éprouver des émotions vives. ... "La souffrance qui se prolonge, du fait même de sa durée, finit par diminuer sa propre tonalité, par se détruire elle-même ... au prix évident^{ment} de la détérioration profonde de la personne tout entière. Chez les déportés, ce processus atteint son maximum." "La souffrance qui se prolonge et renaît toujours à nouveau finit par anesthésier, par une sorte d'épuisement des réactions affectives."

L'auteur remarque, d'ailleurs, que l'abaissement de la capacité de réaction émotive, à la suite d'une tension émotionnelle longtemps soutenue ou d'une émotion-choc, n'est pas un fait nouveau. Il a été, en effet, étudié à maintes reprises, en psychiatrie et en psychologie générale.

On doit ajouter que le degré et l'étendue de la souffrance ont un effet semblable à sa durée. La souffrance infligée à un si grand nombre et atteignant une telle intensité, dépasse l'échelle des réactions affectives humaines.

On pourrait parler d'un dépassement de l'affectivité par la durée, l'intensité et l'étendue de la souffrance, comme on parle de dépassement intellectuel par l'absurde, l'incohérence et l'inimaginable.

(1) Objection de M. Baudouin au cours de la discussion qui suivit la communication de M. Minkowski.

M. Minkowski pense, enfin - et c'est une considération à laquelle il attache une importance qu'~~on~~ ne saurait assez souligner, que "la souffrance, comme toute manifestation plus profonde de notre vie affective, ne trouve son achèvement et sa pleine réalité que dans la mesure où elle détermine un écho chez autrui. C'est ce qui différencie l'affectivité d'avec la simple émotivité et de ses manifestations. En elle, son et écho se confondent, ou plus exactement c'est l'écho qui la porte et qui en est le fondement."

~~Remarquons cependant que M. Minkowski n'a vu que des déportés rapatriés. L'anesthésie affective qu'il a observée chez eux pouvait être due, en partie du moins à une réaction dépressive à retardement.⁽¹⁾ Cette remarque n'enlève rien à la justesse de son analyse qui garde toute sa valeur pour le détenu au camp. Mais l'insensibilité affective des déportés s'explique encore par la polarisation de la totalité du potentiel énergétique instinctivo-affectif autour du problème central du camp : se maintenir en vie, et qui se manifestait par l'acharnement à vivre, si caractéristique pour une grande partie des détenus. L'auteur en fait ~~la~~ remarque lorsqu'il dit : "C'est probablement l'instinct de conservation qui est à la base de ce ternissement de nos réactions affectives. Si nous avions réagi pleinement, de tout notre être, comme l'exigeaient les événements, nous aurions succombé ... sous le poids de la souffrance."~~

+ +
+

(1) Objection de M. Daumézon au cours de la discussion qui a suivi la communication de M. Minkowski.

Nous reviendrons - à propos du suicide - sur ce comportement si important, l'acharnement du détenu à vivre. Nous envisagerons en même temps un autre aspect de la souffrance, en particulier de la souffrance physique.

Procédés d'exécution

Tous les auteurs qui se sont occupés de la psychologie du suicide ont souligné la valeur psychologique du choix du moyen d'exécution. Ces considérations n'ont, dans le cas de déportés, qu'une valeur négligeable. Le choix lui est non seulement suggéré, mais presque imposé par les circonstances : se jeter contre les barreaux électrifiés. C'est le moyen de beaucoup le plus fréquent.

La relative facilité d'exécution le met à la portée de tous. Se procurer un poignard est presque impossible, une corde, souvent bien difficile de plus, les procédés sont difficiles à exécuter à cause de l'impossibilité où l'on se trouve de s'isoler, et le fait d'être surpris au cours d'une tentative signifie la menace de graves sanctions (punition d'un acte de "sabotage" de la main d'œuvre, de révolte, d'insubordination, de refus de subir un état de siège. Il est permis de tuer, non de se tuer.) L'efficacité absolue du moyen le fait donc choisir comme garantie que l'acte ne sera pas à l'origine de nouvelles souffrances, auxquelles justement il est censé mettre un terme. C'est peut-être, aussi, le moyen le moins douloureux, et l'homme qui fait la souffrance cherche en vain une mort sans douleur. Enfin, par l'effet de l'imitation, ce mode de suicide est devenu une contagion dans les camps.

D'autres procédés d'exécution s'expliquent surtout par des circonstances occasionnelles.

Sans vouloir attribuer aux difficultés d'exécution une valeur appréciable dans l'explication que nous nous proposons, il faut noter,

V. - LE SUICIDE DANS LES CAMPS

Procédés d'exécution

Tous les auteurs qui se sont occupé de la psychologie du suicide ont souligné la valeur psychologique du choix du moyen d'exécution. Ces considérations n'ont, dans le cas du déporté, qu'une valeur négligeable. Le choix lui est non seulement suggéré, mais presque imposé par les circonstances : se jeter contre les barbelés électrifiés. C'est le moyen de beaucoup le plus fréquent.

Sa relative facilité d'exécution le met à la portée de tous. Se procurer un poison est presque impossible, une corde, souvent bien difficile; de plus, ces procédés sont difficiles à exécuter à cause de l'impossibilité où l'on se trouve de s'isoler, et le fait d'être surpris au cours d'une tentative signifie la menace de graves châtements (punition d'un acte de "sabotage" de la main d'oeuvre, de révolte, d'insubordination, de refus de subir un état imposé. Il est permis de tuer, non de se tuer.) L'efficacité absolue du moyen le fait donc choisir comme garantie que l'acte ne sera pas à l'origine de nouvelles souffrances, auxquelles justement il est censé mettre un terme. C'est peut-être, aussi, le moyen le moins douloureux, et l'homme qui fuit la souffrance cherche au moins une mort sans douleur. Enfin, par l'effet de l'imitation, ce mode de suicide est devenu une coutume dans les camps.

D'autres procédés d'exécution s'expliquent surtout par des circonstances occasionnelles.

Sans vouloir attribuer aux difficultés d'exécution une valeur appréciable dans l'explication que nous nous sommes proposée, il faut noter,

cependant, que par rapport aux possibilités très variées qui sont à la disposition du désespéré dans la vie normale, le choix est plus restreint pour le détenu. Le moyen le plus efficace et relativement le plus facile n'est pas toujours sans difficulté. Il n'était certainement pas exceptionnel qu'une velléité se soit arrêtée en cours d'exécution, à la vue de la matraque menaçante d'un fonctionnaire. Cette circonstance diminue également, dans une certaine mesure, l'efficacité d'un suicide impulsif ou émotif. Il est plus facile, au cours d'un raptus anxieux, de se précipiter d'un lieu élevé où l'on se trouve déjà, de se tirer brusquement une balle dans la tête avec une arme qui est directement à notre portée, que de parcourir un certain trajet, sous la menace d'être vu et empêché avant d'arriver au résultat recherché. L'exécution, de sang-froid, demande une certaine force psychique dont beaucoup de déportés ne disposaient plus. Nous verrons plus loin l'importance de ce facteur psychologique, dans lequel le procédé d'exécution lui-même ne joue, à vrai dire, qu'un rôle négligeable.

Suicides collectifs - Epidémies de suicide.

Plus rares peut-être que certains témoignages ne le laissent entendre, de petites épidémies de suicide et des suicides collectifs en groupes ont eu lieu dans les camps.

Suggestion directe dans certains cas : un détenu encore capable de réactions affectives, d'une certaine volonté et ayant un ascendant sur le groupe dont il fait partie, peut entraîner avec lui quelques camarades, déjà tout préparés à subir cette influence, ou la subissant d'une façon presque automatique, impulsive, sans participation consciente.

Plus fréquemment, un suicide auquel on assiste ou dont on a eu connaissance est une véritable révélation : révélation d'une possibilité. Dépersonnalisé, dressé, tiré, poussé, terrorisé, sa raison égarée devant

l'absurdité du milieu, ayant perdu la notion même de la possibilité d'une initiative quelconque de sa part et le sentiment de pouvoir disposer en quoi que ce fût de soi-même, le détenu a la révélation de la possibilité d'un refus : l'existence d'un acte qu'il est encore libre d'accomplir et qui lui apporte la solution définitive de ses problèmes. (1)

Peu de détenus éprouvent pourtant intimement cette révélation; en général le suicide est connu comme un fait divers sans importance qui ne provoque ni la curiosité, ni une profonde émotion si son auteur n'est pas directement connu, ou si aucun lien d'affection ou d'amitié n'existait avec le suicidé. Un suicide est simplement enregistré intellectuellement, ou même passe inaperçu.

Suicides passifs.

En opposition avec l'acharnement à vivre de la majorité des détenus, nombreux étaient ceux qui se laissaient mourir sans rien faire pour vivre; épuisement de potentiel énergétique, renoncement à la vie, justifié rationnellement par la certitude de l'inutilité de tout effort. C'est l'acceptation de la mort contre laquelle on se sent incapable de lutter. La mort est attendue avec résignation, et dans les états de dépression profonde, avec indifférence, mais elle n'est nullement désirée en elle-même. Si, par son résultat, un tel comportement équivaut à un suicide, on ne peut cependant le considérer comme tel du point de vue de la psychologie de conscience, ni même lui reconnaître une signification psychologique inconsciente de suicide.

(1) A. Delmas décrit le mécanisme des épidémies de suicide, des mélancoliques : " ... quand un suicide se produit et qu'il est connu, il existe toujours dans le même lieu, ville ou collectivité, quelques autres mélancoliques en proie, eux aussi, aux idées de suicide ... jusque-là hésitants et perplexes ... Mais voilà qu'un malheureux comme eux a réussi : il a eu la force et le courage nécessaires ;;; aussitôt leur résolution, restée chancelante, reçoit comme un encouragement." (A. Delmas loc. cit. p.215)

Il ne s'agit là ni d'une fuite, ni d'un refus, ni d'un désir positif de mourir.

Des comportements de ce genre s'observant dans beaucoup d'autres circonstances et ne frappent, au camp, que par le contraste qu'ils constituent avec les comportements opposés. Dans ces cas, "le sujet ne se tue pas; il se laisse mourir." (G. Deshaies)

Certains de ces états rentrent dans le cadre des dépressions réactionnelles, de la mélancolie réactionnelle, ⁽¹⁾ de la mélancolie stuporeuse, selon la forme et le degré de l'état dépressif. Nous ne croyons pas, cependant, que le fait de leur donner un nom soit de nature à nous permettre une compréhension plus approfondie de ces comportements.

Arrivé à un certain degré d'asthénie physique, psychique et intellectuelle, le déporté n'a pas davantage l'énergie de se tuer que celle de vivre; même s'il désire réellement la mort, il est incapable de se la donner lui-même; il attend qu'elle vienne, sans initiative de sa part, sans sa participation active. Cette économie d'effort lui est d'autant plus facile qu'il sait que, de par son comportement, la mort viendra d'elle-même, inévitablement et à brève échéance.

+ +
+

(1) Le prof. Delay insiste sur l'origine thymique de la mélancolie réactionnelle. La situation qui la justifie intellectuellement "n'intervient dans la genèse de la mélancolie, que dans la mesure où elle a engendré un choc émotionnel prolongé ou répété, brutal ou progressif ...; la mélancolie réactionnelle ... est ... une mélancolie émotionnelle, d'origine thymique ... et non d'origine intellectuelle". (Jean Delay : Les dérèglements de l'humeur, P.U.F. p.19-20). Dans la mélancolie stuporeuse, "absence de toute activité intellectuelle et motrice chez un sujet qui n'exprime rien, pas plus de douleur qu'une autre qualité émotionnelle", l'apparence d'hypothymie "est due à l'inhibition réalisée par la douleur morale" et "l'intensité de l'inhibition endigue la douleur morale qui lui a donné naissance." (Ibid. p.22-23). L'auteur rappelle les deux formes de la douleur morale : la douleur active avec agitation et la douleur passive avec dépression. Tous ces états se retrouvent chez les détenus.

L'acceptation de la mort n'était pourtant pas toujours l'effet d'un état dépressif ou asthénique. Elle signifiait souvent un refus conscient des moyens qu'il aurait fallu employer pour se maintenir en vie, affectivement, moralement inacceptables. On se laisse encore mourir, on ne se tue pas, la mort n'est pas désirée, mais acceptée comme 'un moindre mal en comparaison avec la déchéance que l'emploi de ces moyens aurait signifiée. Il ne s'agit plus d'une incapacité, mais bien d'un refus de s'adapter aux moyens et aux formes que prend, dans cet univers, la lutte pour la vie, refus de la déchéance morale, effort de résistance contre la déshumanisation. C'est là l'une des possibilités données au détenu de s'affirmer en homme, ~~et~~
~~l'acceptation de la mort n'est pas toujours l'effet d'un état dépressif ou asthénique.~~

Ces conduites peuvent être considérées comme des formes de suicide passif, car si on ne fait rien positivement pour mourir, on refuse de faire le nécessaire pour vivre. Il s'agit de la lutte de deux tendances, dont l'une - la conscience morale, le sur-moi, le sentiment auto-estimatif - s'avère plus forte que l'autre. On sauve son moi moral, social, en sacrifiant son moi biologique.

Logie et, d'autre part, dans le cas de départ, une explication nettement insuffisante. En effet, à côté de l'instinct de la survie, qui caractérise le comportement de la plupart des détenus, nous avons eu les comportements contraires, ceux que pour cela on pouvait les considérer comme des suicidés. De plus, la relation rétrospective n'explique pas l'acceptation de la mort sans aucune réaction de défense et presque sans regrets, car les détenus, même ceux qui indubitablement n'étaient pas mélancoliques, lorsque la mort apparaissait imminente et définitivement inévitable, et que - par conséquent - l'édifice laborieusement entretenu de l'espoir venait de s'écrouler.

VI. - FACTEURS D'INHIBITION DU SUICIDE LIES A LA SITUATION

PSYCHOLOGIQUE DE L'ETAT CONCENTRATIONNAIRE

En adoptant la classification des processus psychologiques déterminants du suicide, proposée par M. Deshaies, -défensif, punitif, agressif, oblatif, auto-destructif, pur et ludique - avec la réserve, que l'auteur ne manque pas de souligner, qu'il s'agit là de mettre en relief plutôt que d'isoler ces tendances, on peut affirmer que seule la première joue chez le déporté un rôle décisif.

Les suicides déterminés par le désir de fuir la souffrance sont des plus compréhensibles. "En de telles conditions, le suicide défensif pouvait être réfléchi, rationnel et dépourvu d'anxiété. Il était des plus légitimes et figurait souvent la meilleure et la seule solution," écrit

M. Deshaies.

L'étonnant est seulement qu'il n'y en ait pas eu davantage. Invoquer simplement l'instinct de conservation serait d'une part une pure tautologie et, d'autre part, dans le cas du déporté, une explication nettement insuffisante. En effet, à côté de l'indiscutable acharnement à vivre, qui caractérise le comportement de la plupart des détenus, nous avons vu les comportements contraires, sans que pour cela on puisse les considérer comme des suicides. De plus, la mélancolie réactionnelle n'explique pas l'acceptation de la mort sans aucune réaction de défense et presque sans angoisse, par tous les détenus, même ceux qui indubitablement n'étaient pas mélancoliques, lorsque la mort apparaissait imminente et définitivement inévitable, et que - par conséquent - l'édifice laborieusement entretenu de l'espoir venait de s'écrouler.

L'espoir.

M. Cazeneuve compare la vie du prisonnier de guerre à un cours d'eau, momentanément dérobé à la vue par un pont ou par un tunnel; le prisonnier est à peu près certain que le cours de sa vie, avec son avant, son pendant et son après maintiendra sa continuité. Si on veut appliquer cette comparaison au déporté, sa vie peut être représentée par un cours d'eau qui disparaît sous une montagne ou dans un désert de sable : il est à peu près certain qu'il n'y aura pas d'après. Chez le premier, le présent reste relié avec le passé et se rattache à l'avenir. Pour le concentrationnaire, tombé dans un autre monde, la coupure est totale avec le passé et l'avenir une éventualité sans contenu, sans réalité. Le présent absorbe toute son activité, lui pose avec acuité des problèmes de l'immédiat et, pour la plupart, un seul problème, celui de vivre.

Etre détenu dans un camp signifie être voué à la mort. Tôt ou tard, le déporté acquiert cette certitude. Mais c'est une certitude intellectuelle, que l'être affectif refuse d'accepter en entretenant, contre elle, l'espoir.

S'il est vrai que "l'espoir fait vivre", il est non moins vrai que le désir de vivre crée l'espoir. La tendance générale de l'homme, à un certain stade mental et dans un certain état psychique, de croire ce qu'il désire, se manifeste chez le déporté sous la forme de l'espoir en ce qu'il désire. Cet espoir irrationnel plonge ses racines dans les profondeurs des tendances instinctivo-affectives dont il se nourrit en même temps qu'il justifie les efforts pour vivre. Sans vouloir minimiser l'importance de l'espoir consciemment et volontairement entretenu par certains détenus d'une force morale intacte, dans le but de relever les défaillants, on doit admettre que ces exhortations n'agissaient qu'en raison du terrain tout prêt à les

recevoir. C'étaient des prêches à des convertis. Elles étaient le plus souvent, en même temps et inconsciemment, un moyen pour leurs auteurs d'affermir leur propre espoir en donnant aux autres les raisons d'espérer qu'ils auraient désiré s'entendre dire. Il est évident que cela n'enlève rien à la valeur humaine et morale de ces efforts et encore moins à leur efficacité. ~~.....~~

Irrationnel, porteur d'une forte charge affective, et répondant à une nécessité vitale, l'espoir du déporté est tenace jusqu'à l'absurde; il résiste aux démentis répétés que lui infligent les faits.

Espoir que la guerre finira avant que son tour de mourir ne vienne. Comme le délai pendant lequel il pense pouvoir tenir varie avec son état physique, avec l'évaluation de la limite, dans le temps, de sa force de résistance, c'est celle-ci qui lui fait fixer la date à laquelle il espère la fin de la guerre. "Je pense pouvoir résister deux mois. Il faut que la guerre finisse avant." Et il se persuade qu'elle finira dans ce délai. Les délais ainsi fixés s'écoulaient successivement, mais s'il est encore en vie, son espoir en un nouveau délai est le même que ce qu'il était au premier, malgré ses déceptions, malgré la mort, autour de lui, d'une multitude de camarades qui espéraient comme lui. Il suit pas à pas, sur son propre corps, les progrès de la cachexie, et le délai espéré se rapproche en fonction de cette déchéance progressive. Quand la cachexie atteint un certain degré, toute activité mentale et psychique est annihilée, et il n'y a plus ni désir de vivre, ni espoir, ni crainte de la mort; c'est l'état de vide psychique qui précède de peu ce que, au camp, on appelle la mort "naturelle".

Mais la mort n'est pas uniquement "naturelle" au camp. Rien ne peut la faire prévoir, rien ne peut prémunir contre la sélection et les

chambres à gaz, contre la balle d'un SS. ou le coup de matraque définitif d'un chef de bloc en mal de démontrer sa toute-puissance ou simplement d'essayer son nouveau nerf de boeuf. Contre ces fatalités un seul espoir : elles ne tomberont pas sur lui.

La fin de la guerre même ne signifie nullement pour le détenu l'assurance de rester en vie. Au contraire, en même temps qu'elle est sa seule chance de vivre, si toutefois il réussit à se maintenir jusqu'à-là, elle représente le dernier danger, celui d'une extermination de la dernière heure, qui fera coïncider sa mort avec la solution, qu'il croit heureuse, de tous les problèmes humains soulevés par la guerre. (Cette croyance était, peut-être, la plus irrationnelle de toutes celles que les détenus pouvaient entretenir). Aussi, les sentiments qui accompagnent l'attente de la fin de la guerre sont-ils ambivalents : désir et crainte, tantôt alternant, tantôt intimement liés.

Nous ne discuterons pas ici la question de savoir dans quelle mesure le détenu pouvait faire abstraction de sa propre personne, de sa vie, dans l'intérêt qu'il portait à la marche des événements extérieurs. Ce détachement était certainement le cas pour un très grand nombre. Il est, d'autre part, entendu que nous avons pris le détenu à un moment où raisonnablement rien ne pouvait laisser prévoir la date, même approximative, de la fin de ses épreuves. L'évolution de l'espoir du détenu avec les moments de sa détention ne peut faire, ici, l'objet d'une étude détaillée.

+ +

L'espoir, tel que nous l'avons décrit chez les déportés, n'a rien de spécifiquement concentrationnaire. Il s'observe dans d'autres circonstances, normales ou anormales.

J. Cazeneuve le décrit chez le prisonnier de guerre. L'espoir de ce dernier suit les fluctuations de la situation extérieure, plus ou moins objectivement interprêtée, et dans laquelle il puise une justification plus ou moins rationnelle; il suit également les fluctuations de son état d'humeur, se renforçant dans les périodes d'optimisme et s'affaiblissant dans les périodes de pessimisme. La certitude que son épreuve représente un état provisoire fait que son espoir ne concerne que la durée de l'intermède que constitue pour lui sa captivité.

Le déporté ne connaît pas de véritable optimisme, malgré les dosages savants d'illusion alternant avec des désillusions, volontairement provoquées et entretenues. S'il y a chez lui, comme cela se produit normalement, un effort de rationalisation de l'espoir, celui-ci n'entraîne jamais l'adhésion totale de la raison. Les raisonnements de justification sont sans force, échouent, restent à l'état d'ébauche; il n'y a pas de croyance. La certitude rationnelle de la mort inévitable est presque totale. Ce qui caractérise la psychologie du déporté, de ce point de vue, c'est l'opposition continuelle entre cette certitude et la part que, par son espoir, il accorde à l'imprévisible.

En dernière analyse, c'est un espoir irrationnel en le miracle, en le hasard, en les impondérables. Comme le condamné à mort souhaite plutôt qu'il n'espère que la corde casse sous son poids, le "sélectionné" du camp espère encore vaguement, sur la route qui le mène vers les fours crématoires que, par un miraculeux hasard, des parachutistes amis viendront le délivrer avant l'irréparable, ou que les chambres à gaz ne pourront fonctionner ce jour-là.

Acharnement à vivre.

L'espoir, né du désir de vivre et entretenu par lui, justifie et entretient à son tour l'acharnement du déporté à vivre. C'est une réaction de défense, en partie instinctive, contre le danger vital, désir positif de vivre, mais aussi désir négatif : ne pas mourir, résistance consciente ou inconsciente à la mort dans ce qu'elle a de spécifiquement concentrationnaire.

La mort apparaît au camp inutile, dépourvue de sens et de valeur, imposée par la contrainte, humiliante parce qu'elle consacre le triomphe de l'ennemi et sa propre défaite, odieuse dans ses formes, désolante parce que ne comportant aucun des éléments d'adoucissement qui l'entourent habituellement, banale, solitaire, en un mot inacceptable.

La guerre représente également un danger vital permanent, mais la mort est seulement probable; de plus, elle est moralement acceptable et souvent acceptée au nom de certaines valeurs reconnues; elle est même utile et recommandable au nom de ces valeurs, elle n'est par éprouvée comme une contrainte.

Si tout danger qui met en cause l'existence biologique d'un être vivant, met en jeu l'~~instinct~~^e instinct de conservation, l'acharnement du détenu à vivre, malgré tout, résulte autant du refus de la mort concentrationnaire, que du désir positif de vivre.

Les comportements déterminés par le désir de vivre à tout prix soulèvent de douloureux problèmes pour la psychologie morale; nous ne pouvons pas les envisager ici. Nous voudrions seulement rattacher à cet élément de la psychologie du déporté l'un des aspects du problème de la souffrance physique, en ses rapports avec le suicide.



A. Delmas, comme G. Deshaies, ont noté la grande résistance de l'homme à la souffrance physique,⁽¹⁾ et l'expérience des camps confirme le rôle relativement restreint de ce facteur dans le déterminisme du suicide. Par contre, M. Deshaies remarque que la douleur physique aiguë provoque assez souvent le suicide euthanasique. Il note également l'existence, à côté de ce suicide curatif, du suicide préventif, déterminé par la représentation d'une souffrance future, proche, encore inconnue et qu'on ne veut pas affronter car on se croit incapable ou l'on refuse de la supporter, ou encore d'une souffrance qu'on a déjà vécue et qu'on refuse de revivre. Nous serions tentés d'attacher une assez grande importance à ce caractère préventif de très nombreux suicides, et on peut penser que la crainte, l'appréhension d'une souffrance à venir, favorise davantage la réaction suicide que la souffrance en elle-même, vécue, connue. Ceci expliquerait, partiellement du moins, le nombre relativement ~~■~~ élevé des suicides au moment de l'arrestation.

M. Dambuyant remarque, à propos de la douleur physique, cette sorte de dédoublement, de désolidarisation de la conscience d'avec le corps souffrant, avec presque le sentiment de non appartenance. Cette résistance à la douleur puise sa force dans le vouloir vivre du détenu; la douleur, même la plus aiguë, est connue comme passagère. Il s'agit de supporter le froid sur le chantier, car le soir, entassé avec quelques camarades sur un espace restreint, il se réchauffera; il s'agit de supporter les 25 - 50 ou 75 coups

(1) A. Delmas écrit : "La résistance humaine, appuyée sur l'instinct de conservation paraît ... à peu près sans limites, dès que n'intervient pas un facteur de déséquilibre." "L'histoire générale est remplie d'exemples individuels ou collectifs qui illustrent cette résistance." L'auteur tire de cette constatation un argument en faveur de sa conception constitutionnaliste du suicide et contre la thèse sociologique, car elle lui semble démontrer la négligeabilité des circonstances extérieures dans le déterminisme du suicide.

de nerf-de-boeuf, car s'il n'en meurt pas, il lui reste une chance de vivre. (La situation psychologique, au moment de la torture policière, avant la déportation, est très différente de celle du détenu au camp; aussi le suicide prend-il des significations fort différentes).

Il est généralement admis qu'une souffrance collective est mieux supportée qu'une souffrance individuelle, éprouvée comme un malheur personnel, isolé, qui nous particularise, par rapport aux autres membres du groupe. La douleur physique ne fait pas exception à cette règle. Même en dehors du phénomène psychologique du contraste, la douleur physique quotidienne, se "dévalorise" par sa banalité, par sa généralité. Par l'exemple des autres, le détenu constate et prend conscience du fait que la douleur se peut supporter.

La souffrance physique, même au degré qu'elle a atteint dans les camps, ne présente chez le détenu un caractère véritablement dramatique que par son incidence avec le problème de la survie. Se nourrir, se préserver du froid, éviter les coups, travailler le moins possible sont autant de nécessités vitales.

Chaque parcelle de nourriture sert, non pas seulement à calmer temporairement la sensation douloureuse, physique, de la faim; elle représente en premier lieu une quantité de calories qui, absorbées, assurent une prolongation de la vie, un sursis devant la mort. Manger n'importe quoi, en la plus grande quantité possible, devient une obsession à l'origine de laquelle il est difficile de départager les rôles respectifs de la faim physiologique et du désir de prolonger l'existence. Bouger le moins possible est, souvent, moins une réaction de fatigue au sentiment de l'épuisement physique qu'un moyen d'épargner de l'énergie dont le moindre gaspillage signifie un pas vers la mort. Lorsque, par une chance inespérée, il en a la possibilité, le détenu absorbe une quantité de nourriture qui va bien

au-delà de l'apaisement de la faim. De savants calculs concernant la valeur énergétique des différents éléments qui entrent dans la composition de la ration journalière sont à la base des échanges que les détenus effectuent entre eux. Quel est le médecin qui, au camp, n'ait pas eu à répondre quotidiennement à de nombreuses interrogations sur la valeur nutritive qualitative et quantitative de tel ou tel produit, par rapport à celle de tel autre, ou encore sur la durée physiologiquement possible de la vie, étant donnée telle ou telle circonstance ? Le froid, souffrance physique aiguë, signifie autant les dangers vitaux qu'il porte en soi, que cette souffrance en elle-même. On pourrait en dire autant des châtiments corporels et de toutes les formes de la douleur.

+ +
+ +

Il est à noter que, dans ce monde absurde et incohérent, dans lequel le sentiment de toute efficacité d'un effort, d'une initiative quelconque disparaît, la seule illusion de liberté d'efficacité qui lui est laissée, et même volontairement entretenue, est celle d'une possibilité minime, mais apparemment réelle, de vivre. La première réflexion du déporté arrivant dans un camp et rencontrant des détenus anciens, qui y sont depuis des mois ou même des années, est : "On peut donc vivre ici." Il ignore que des dizaines et des centaines de mille n'ont pas pu vivre, et même quand il l'apprendra plus tard, l'illusion de cette possibilité, entretenue par l'espoir, persiste. L'entretien de cette illusion, alternant avec les désillusions, ~~maintenu~~ par des mesures contradictoires et inexplicables, est peut-être le trait le plus "scientifiquement" étudié dans les effets qu'il devait produire, du système concentrationnaire, et qui est à l'origine de l'avilissement de tant de détenus.

Malgré des différences fondamentales, certains éléments de la

psychologie du déporté pourraient sur ce point se rapprocher de celle du condamné à mort. Celui-ci vit également dans l'attente de la mort certaine à une échéance rapprochée, mais dont il ignore le moment exact; la mort lui est imposée par la contrainte. Mais contrairement au déporté, à partir de l'instant où il a signé son recours en grâce, ou après ses dernières paroles de défense, son sort lui échappe complètement, il ne peut plus rien pour changer en quoi que ce soit la marche des événements; son sort se décide en dehors de lui, sans sa participation. L'illusion du déporté, qu'il peut encore éviter l'issue fatale, est l'élément primordial qui détermine son comportement.

Une situation qui, à ce point de vue, se rapprocherait davantage de celle du détenu, serait la situation d'une collectivité humaine en danger vital où une possibilité, même problématique, de survie, serait donnée à une infime minorité; un bateau en perdition avec mille passagers à bord, qui coulerait avec une extrême lenteur, sans possibilité de secours extérieur, et qui ne posséderait qu'un canot de sauvetage conçu pour dix hommes. Il est vrai que, dans ce cas, le facteur émotionnel de la panique intervient plus directement et sous une autre forme que chez le concentrationnaire. (Les suicides de condamnés à mort ne sont nullement rares et des exemples historiques récents ne manquent pas. M. Deshaies analyse les facteurs psychologiques de ces suicides : anxiété de l'attente impuissante, révolte contre l'exécution et, par conséquent, sentiment d'un dernier triomphe sur les exécuteurs frustrés par son acte, dernier acte libre qui soit encore à sa disposition contre la contrainte, désir de rester un exemple pour la postérité, de jouer jusqu'au bout le rôle d'un personnage; d'accusé devenir accusateur, théâtralisation, etc. La situation du déporté est toute différente, et dans la mesure où ces tendances interviennent chez lui, c'est en tant que facteurs d'inhibition du suicide, en renforçant son désir et son acharnement de vivre et son refus de la mort).

Rôle de la personnalité (1)

Automatisation, mécanisation du déte

M. Deshaies note, à propos des suicides émotifs : "... une forte personnalité, maîtresse d'elle-même, met à l'abri des réactions émotives et impulsives et par là elle protège contre le suicide,"⁽²⁾ mais, d'autre part, "ces mêmes qualités ne protègent plus contre le suicide passionnel ou rationnel"; on peut même dire qu'elles en sont une condition primordiale.

L'expérience des camps montre surtout que l'absence quasi totale de personnalité est un facteur essentiel du manque de réaction suicide. C'est là, croyons-nous, la cause primordiale qui explique le nombre relativement peu élevé des suicides au camp. M. Deshaies en fait la remarque lorsqu'il écrit : "L'expérience des déportés de la dernière guerre est concluante ... Les vieux déportés atones, fondus, vidés, mécanisés, ayant épuisé leur potentiel instinctuel ne se suicidaient pas, ou ne se suicidaient plus".⁽³⁾ Il cite l'étude de M. Dambuyant sur l'appauvrissement de la personnalité chez le détenu, et la communication de M. E. Minlowski sur l'anesthésie affective, pour montrer qu'un certain degré de tonus instinctuel, une personnalité d'une certaine vigueur sont nécessaires pour que naisse l'idée et se réalise l'acte suicide.

(1) La notion psychologique de personnalité ^{ne se confond pas} ~~x x xix x x xix x x~~ avec celle d'individuation, employée par Durkheim, et qui a un sens sociologique de degré d'intégration dans un groupe social, d'adhésion à un ensemble de représentations collectives. Ainsi Durkheim, parlant de suicide parmi les militaires, remarque que : "Une individuation excessive conduit au suicide, mais une individuation insuffisante produit le même effet". C'est par l'individuation insuffisante qu'il explique la fréquence relativement élevée du suicide dans cette catégorie sociale (Op. cit. p.254)

(2) G. Deshaies, Op. cit. p.244

(3) G. Deshaies, Op. cit. p.286

Il est bien entendu que les comparaisons de ce genre n'ont qu'une valeur très approximative. Nous relevons, néanmoins, une constatation de M. Deshaies, à propos du suicide chez l'enfant. Du fait, entre autres, que cet acte est très rare chez l'enfant avant l'âge de dix ans, l'auteur conclue ⁽¹⁾ "... la tendance suicide en tant que modalité réactionnelle ... ne se différencie vraiment qu'à partir d'un certain stade du développement mental autorisant des réactions affectives qualifiées et de type, en somme, humain." En n'accordant à cette comparaison que la valeur d'une image on pourrait dire que le déporté, dégradé mental, affectif et social, déshumanisé, transformé en un être particulier : le concentrationnaire, ne se suicide pas, car ses réactions sont du type concentrationnaire et non du type humain.

+ +

+

L'existence de ce personnage nouveau, de type concentrationnaire, résultat d'un ensemble d'automatismes de réflexes conditionnés, nés de la situation concentrationnaire et du dressage direct, donne la clef des réactions et des comportements les plus difficilement explicables, si on les envisage du point de vue de la psychologie de l'homme normal.

Comment expliquer autrement le comportement de cet homme que nous ne citons que comme exemple parmi d'innombrables autres semblables, et que nous avons personnellement observé. Encore en bonne condition physique et en parfaite intégrité mentale, ce détenu, horloger de métier, a été désigné pour la chambre à gaz, au cours d'une sélection qui devait débarrasser radicalement le camp de tous ceux qui étaient atteints de la gale. Comme il était de tradition, le lendemain ou le surlendemain de la sélection, une certaine

(1) Opus. cit. p. 162.

manière de frapper le gong devait annoncer la "fermeture des blocs", signifiant l'obligation pour chaque détenu de regagner son bloc, où les SS. venaient prendre livraison du bétail humain désigné la veille, pour lui faire effectuer son dernier voyage. Cet homme, qui savait parfaitement qu'il allait mourir ce jour-même ou le lendemain - il était déjà depuis plusieurs mois au camp et en connaissait toutes les habitudes - est venu réparer la montre d'un chef de bloc voisin, qui en paiement lui avait promis un peu de nourriture. Il travaillait avec minutie, ses mains ne tremblaient pas. Lorsque retentit le gong fatidique, il sursauta légèrement, prit le soin de ranger un peu précipitamment ses instruments. Aucune angoisse ne se lisait sur son visage : avec un sourire un peu confus, il bredouilla quelques mots d'excuse au chef de bloc pour n'avoir pas pu terminer la réparation et partit en courant rejoindre son bloc. Au gong "fermeture des blocs" qui lui annonce sa mort imminente, il réagit avec le même automatisme qu'à celui du "réveil", où il devait précipitamment sauter de ses planches et s'habiller en vitesse, sous peine de quelques coups de matraque, ou à celui de l'"appel", où il devait courir se mettre en rang pour le départ au travail ou pour le contrôle du SS.

On peut évoquer, pour expliquer ce comportement, l'état émotif paralysant toute possibilité de prise de conscience de la situation véritable et dire que, pendant tout ce temps, il n'a pas vécu la situation de quelqu'un qui va mourir dans quelques instants, en le sachant. On pourra dire également que le travail était un refuge qui lui permettait, par dérivation, de ne pas penser, de ne pas réaliser affectivement la situation. Il est pourtant certain que cette attitude comporte une part d'automatisation, typiquement concentrationnaire.

D'autres comportements, individuels ou de masse, résultent - partiellement au moins, - de cette automatisation, de ce réflexe conditionné :

obéir aux ordres. On est le concentrationnaire, c'est-à-dire celui qui - de par cet état, par nature inhérente à cet état - obéit, ne doit et ne peut prendre la moindre initiative, ne doit et ne peut prendre aucune décision, aucune détermination personnelle. Il est dans sa nature d'accepter tout ce qui lui arrive et qui lui est dicté par le maître-dresseur SS.

A quelques rares exceptions près, que ce soit isolément ou en masses, les détenus que l'on menait à l'extermination sont laissés massacrer comme des "sommambules de la mort"⁽¹⁾, sans un mot de protestation, sans aucune tentative ou même velléité de révolte. Et ceci chez des détenus en pleine possession de leurs facultés mentales, nullement dans l'un de ces états dépressifs si fréquents par ailleurs dans les camps, et nullement épuisés physiquement. Nous ne méconnaissons pas le rôle d'autres facteurs déterminants dans ces comportements : sentiment de l'inutilité, de l'inefficacité de toute tentative de révolte, acceptation fataliste de la mort lorsque tout espoir s'écroûle et que la mort apparaît imminente et définitivement inévitable, résignation devant l'échec de l'effort de vivre. La mort n'est, en somme, que la réalisation de ce dont le déporté était à peu près certain dès le premier jour; il a vécu journalièrement avec cette certitude et accepte la mort comme une vieille connaissance. On peut dire aussi que la terreur⁽²⁾ paralyse toute réaction plus ou moins adaptée à une situation donnée. Le fait de se trouver en masse intervient pour modifier les réactions : l'individu se perd dans la masse; ses réactions se calquent sur celles des autres. La mort collective est plus facilement acceptée que la mort solitaire.

Ces mêmes considérations expliquent l'attitude des détenus qui, tout en sachant les armées libératrices à quelques kilomètres à peine, suivaient jusqu'à la dernière minute les convois d'évacuation, ou tant d'entre eux ont

(1) Selon l'expression de E. Kogon, dans "L'enfer organisé", Ed. La Jeune Parque.

(2) Pour Juliette Boutonnier, psychologiquement la terreur, c'est la peur compliquée d'angoisse.

trouvé la mort. Réflexe d'obéissance à l'ordre donné, tendance grégaire à suivre la majorité, crainte d'un sort particulier incertain.

On pourrait multiplier les exemples de conduites semblables à l'infini, mais ce serait inutile. Rappelons encore, et toujours à titre d'exemple seulement, le cas de ce pendu qui, la corde s'étant rompue, sourit vaguement et bredouille : "Excusez-moi, ce n'est pas de ma faute", et il suit docilement le SS. qui doit le fusiller. Ou encore celui de ce malade qui tombe épuisé sur la route qui le mène au Crématoire, mais qui, lorsque le SS. menace de le tuer avec son revolver s'il ne se lève pas, se lève en disant : "Ne me tuez pas, je marche", en sachant parfaitement où il allait. Paralyse de la réflexion, comportements inadaptés par suite de l'émotion, désir inconscient de subir son sort avec les autres, et non pas isolément, peut-être même un absurde espoir, mais aussi automatisme concentrationnaire.

Comment s'étonner que cet être, mécanisé, réduit dans la plupart de ses réactions à des réflexes automatiques, n'ait pas eu l'idée de se tuer, même s'il n'était pas "atone, fondu, vidé", et même s'il n'avait pas épuisé son potentiel instinctuel.

Le suicide n'est pas une réaction du type concentrationnaire.

Absence du phénomène psychologique de contraste.

L'importance du phénomène psychologique du contraste, comme facteur facilitant la réaction suicide, a été depuis longtemps soulignée. Nous citerons encore M. Deshaies :⁽¹⁾

"... contraste entre sa peine et la joie d'autrui ... aggravant la tristesse, le dépit, l'échec, l'abandon, accusant la discordance entre

(1) Op. cit. p.242.

moi et les autres; contraste entre l'amer présent et le doux passé ... approfondissant encore la douleur actuelle; contraste entre le moment qui va devenir fatal et l'avenir projeté ; ?.. quels que soient les termes de comparaison, le contraste aggrave la situation actuelle, en noircit les ombres et la rend plus insupportable affectivement."

Comment est éprouvé le contraste par le détenu ?

En dehors même du fait qu'il subit sa situation en la partageant avec tous les membres de la collectivité et que, par conséquent, il n'a pas le sentiment d'être isolé dans son malheur, d'être une exception par rapport à son entourage immédiat, cette situation collective, en elle-même, est tellement exceptionnellè, anormale, unique, qu'elle ne se prête à aucune comparaison.

La vie normale, le monde au-delà des barbelés, est pour le détenu une autre vie, un autre monde, auquel il n'appartient pas, auquel il ne se compare pas. Le contraste est trop grand pour qu'il puisse être éprouvé affectivement. On ne compare que des qualités de même nature, et encore seulement si la différence n'est pas trop grande.

Pour des raisons semblables, le contraste entre le présent et le passé ne provoque pas non plus d'amertume profondément ressentie; les souvenirs du détenu sont ceux d'une autre vie; la différence est de nature, d'essence et non de degré. Il en est de même pour l'avenir : le détenu vit le présent et pratiquement ne vit que dans le présent. S'il pense à l'avenir, il y pense sous deux aspects : l'avenir réel, vivant, existant, mais dont il s'exclut raisonnablement, un avenir général, en dehors de lui, dans lequel il ne se projette pas, et un avenir irréel de rêverie, un avenir qu'il souhaite et qu'il espère vaguement, mais auquel il ose à peine croire. Passé, présent,

avenir, le monde dans lequel il vit, comme celui qu'il a quitté, portent la marque d'une profonde impression d'irréel. Le présent, parce qu'il le fait vivre dans le monde de l'impossible, de l'absurde; le passé, parce qu'il se rattache à un monde tellement différent qu'il semble éloigné à des distances lunaires - dans le temps comme dans l'espace - , l'avenir parce qu'il est sans contenu concret. ⁽¹⁾ On ne compare pas des irréalités.

D'autres considérations interviennent encore chez un certain nombre de détenus.

Le contraste aggrave et rend une situation affectivement insupportable, surtout lorsque le dénivellement résulte d'un échec dont on est directement et individuellement responsable ou qui consacre une infériorité, plus ou moins réelle, mais éprouvée comme telle. Un dénivellement imposé par

(1) Le professeur Delay rappelle, dans son étude sur les dissolutions de la mémoire, que "l'échelle des temps correspond à l'échelle des réalités. Ce qui s'est passé hier est moins réel que ce qui se passe en ce moment, et ce qui s'est passé jadis n'est presque plus réel." On pourrait en dire autant de l'échelle des distances par rapport à celle des réalités, et risquer l'affirmation que la réciproque est souvent vraie : le temps et la distance subjectifs varient avec le sentiment que nous avons de la réalité des choses qui s'y attachent. Plus un événement, une situation du passé nous semble irréelle, plus nous la reculons dans le temps, comme dans l'espace. Aussi le déporté a-t-il l'impression, après un séjour relativement court au camp, que les événements de sa vie antérieure se situent dans un passé très éloigné. La distinction entre la durée vécue (la durée psychologique de Bergson) et le temps mesuré (temps social, temps du calendrier) explique cette impression d'éloignement. M. Caze-neuve le fait remarquer à propos du prisonnier de guerre. Chaque heure, chaque jour passés au camp semblent interminables, mais les semaines et les mois - en tant que tronçons de temps du calendrier, semblent relativement courts. C'est la durée vécue, très longue, qui fait reculer le passé dans des temps éloignés. Le sentiment d'irréalité du passé naît-il de l'impression d'éloignement ? ("Cela s'est passé il y a tellement longtemps que ce n'est presque plus vrai") ou en est-il, au contraire, à l'origine ("Cela me semble si peu vrai que cela a dû se passer il y a très longtemps"); nous ne chercherons pas à répondre à cette question.

les circonstances enlève au sentiment du contraste une partie de sa charge affective. Son état lui étant imposé par un ennemi méprisé, le sentiment d'être une victime innocente ou subissant les conséquences d'une activité librement décidée contre l'ennemi, fait que le détenu considère son dénivellement avec le sentiment de son valoir intact ou même accru.

Inhibitions sans caractère concentrationnaire particuliers.

Certains facteurs qui, habituellement, agissent dans le sens de l'inhibition, de la gêne, qui peuvent retarder ou même empêcher de franchir le pas qui sépare l'acte de l'idée, ont rempli le même rôle dans les camps. Ces facteurs ne présentent pas de caractères spécifiquement concentrationnaires, nous ne ferons que les mentionner, ce qui ne signifie nullement qu'il serait dans notre intention de minimiser leur importance. Ils prennent, au contraire, au camp, une valeur exceptionnelle. Se rattacher désespérément à certaines valeurs morales et humaines de la vie normale est une réaction de défense contre la dépersonnalisation, contre la déshumanisation, c'est s'affirmer Homme dans un monde qui n'a rien d'humain.

La foi religieuse a indubitablement retenu des déportés au seuil de l'acte.

Nous ne reprendrons pas à ce propos les discussions interminables auxquelles cette question a donné naissance entre les adeptes des différentes conceptions du suicide. La valeur de la foi comme facteur d'inhibition du suicide dans la vie normale, niée par A. Delmas, est admise, dans une certaine mesure, par M. Deshaies. Elle est, par contre, d'une importance primordiale pour les conceptions morales en général. L'école sociologique insiste sur son rôle et a cherché à montrer l'influence respective des différentes religions - mais l'interprète d'une manière fort différente des précédents :

intégration plus ou moins solide dans un groupe idéologique fort et homogène, pour Durkheim, style de vie, pour M. Halbwachs.

La foi politique et sociale agit dans le même sens et peut donner lieu à des interprétations sociologiques semblables. Ce qui domine psychologiquement dans ce cas, c'est le sentiment de l'utilité, du devoir envers l'action sociale en cours; le suicide étant considéré comme une désertion, une fuite inadmissible, une lâcheté.

Les liens d'amitié, d'affection, de dévouement à un membre de sa famille, à un camarade encore plus faible ou plus malheureux que soi, le sentiment de son utilité malgré sa propre détresse, liens qui représentaient la seule chaleur humaine dans ce monde de haine et d'indifférence et qui apportaient l'écho dont parle M. Minlowski, ont donné à de nombreux détenus une raison de vivre, et entretenu en eux la force de supporter leurs misères. Aussi, la disparition brusque de ces liens donnait-elle lieu à des suicides dramatiques. On peut affirmer, sans trop risquer la contradiction, que les suicides ainsi déterminés étaient, de beaucoup, les plus fréquents.

Nous donnerons, à titre d'exemple seulement, le cas de cette jeune fille qui se dépensait pendant de longs mois avec une énergie de tous les instants pour aider sa mère. Lorsque, au cours d'une longue et épuisante marche à pied, pendant les évacuations, la mère - n'en pouvant plus, suppliait sa fille de l'abandonner et de suivre le convoi, celle-ci s'est assise avec elle sur le bord de la route, en attendant la balle dans la nuque, sort réservée à ceux qui ne pouvaient plus marcher. Le déterminisme psychologique de ce suicide passif est complexe : nous ne retiendrons ici que le rôle du dévouement, de l'affection comme facteur d'inhibition et l'effondrement brusque de la volonté de vivre, quand les efforts n'auraient eu d'autre but que de se maintenir en vie soi-même.



Libération des tendances agressives.

M. Deshaies, avec les psychanalystes, admet deux formes de dérivation de la pulsion suicide, la dérivation étant "le détournement et la dépense sous une autre forme de l'énergie auto-destructive." La forme directe : dérivation et épuisement de l'auto-agressivité en hétéro-agressivité.

On connaît les travaux sociologiques qui ont cherché à établir une relation entre le suicide et l'homicide, et qui ont voulu ériger en loi l'augmentation du nombre des suicides parallèlement à la diminution de la criminalité et en particulier du nombre des homicides et inversement.

Cette constatation, assez douteuse en elle-même, soulève l'objection que de nombreux auteurs n'ont pas manqué de souligner qu'il est loin d'être prouvé que ce soient les mêmes qui tuent et qui seraient candidats au suicide. Cette objection prend toute sa valeur quant à la situation au camp : on y tue beaucoup - on ne tue que trop - mais ce ne sont pas les mêmes qui tuent et qui voudraient se tuer.

Les conceptions psychanalytiques viennent cependant à l'appui de ceux qui voient une relation entre ces deux phénomènes.

Dans un monde qui permet, qui favorise même et entretient le déchaînement de toutes les haines, de toutes les tendances agressives, de tous les ressentiments, un monde dont le but était de prouver que l'homme était méprisable, et où, comme nulle part ailleurs, le homo homini lupus n'a été plus sciemment et plus intentionnellement provoqué et cultivé et n'a trouvé, par conséquent, un terrain où se manifester sur une si grande échelle - dans sa brutalité primitive, cette décharge d'agressivité pouvait être un facteur de limitation du nombre des suicides. Dérivation, épuisement de la tendance auto-agressive - si l'on admet, avec M. Deshaies, l'existence primitive de cette tendance. L'hétéro-agressivité primitive se déchargeant

librement sur le monde extérieur ne donne pas lieu à une réflexion de la destrudo contre le moi, - si l'on admet la conception psychanalytique classique.

(L'athlète) et de simplification + + vie et de la structure sociale
+
(L'athlète) en temps de guerre, M. Deshaies contre l'importance de la
tion : Le rôle des "dérivations sublimantes", où la tendance auto-destructive se transforme et se dépense par sublimation, et qu'il "suffira de signaler" - dit M. Deshaies - "pour ne pas répéter ce que la psychanalyse a pu nous apprendre à ce sujet", a été mentionné plus haut parmi les inhibitions, c'est-à-dire comme facteurs primitifs et non secondaires à une tendance agressive refoulée. Car on n'est pas obligé d'admettre - même après l'expérience des camps de concentration, et peut-être pourrait-on dire surtout après cette expérience - qu'il n'y a que des tendances agressives et destructives en l'homme. Les conduites de dévouement se déterminent autant par des tendances primitives de socialabilité et d'affection qui, avec les tendances agressives, constituent cette unité des contraires qu'est l'homme.

Les camps de concentration ont révélé l'Homme autant que la Bête, et le seul fait que des hommes aient pu rester humains (dans le sens moral du terme) dans de telles circonstances, permet de ne pas désespérer de l'homme en général. Ces considérations sont, d'ailleurs, en dehors de notre sujet.

Situation psychologique de guerre et Situation psychologique concentrationnaire

La diminution du nombre des suicides pendant les guerres, révélée par les études statistiques, est un fait généralement admis, bien que les statistiques ne soient pas exemptes de causes d'erreur.

Nous ne retiendrons des différentes interprétations qui ont été proposées de ce fait que celles qui nous paraissent pouvoir s'appliquer à la

(1) Op. cit., p. 204
(2) Ibid., p. 205-207

situation créée par les camps.

Sans rejeter les notions de plus forte intégration sociale (Durkheim) et de simplification de la vie et de la structure sociale (Halbwachs) en temps de guerre, M. Deshaies montre l'importance de la situation psychologique de guerre. Il remarque qu'en déportation, "psychologiquement, la situation pour les suicidants n'était plus celle de la guerre, mais celle de la déportation avec ses souffrances physiques et morales, consécutives à la guerre et différentes d'elle".⁽¹⁾ Par cette remarque, l'auteur veut justement souligner l'opposition entre la diminution du nombre des suicides pendant la guerre et leur fréquence - qu'il suppose élevée - dans les camps. Il est cependant certain que de nombreux facteurs sont communs aux deux situations et remplissent le même rôle de frein par rapport à la réaction suicide.

La "situation psychologique de guerre" écrit M. Deshaies⁽²⁾ - offre un double aspect, d'une part de polarisation sthénique, d'autre part de libération instinctuelle élective. Pour l'individu, la guerre signifie danger vital et moral, règne de la nécessité, avec pour conséquences une simplification et une dramatisation de l'existence, une transformation de l'échelle des valeurs; l'homme ... subit le harcèlement du présent, l'attente de l'évènement, l'érection vers l'avenir. Il y a polarisation de la personnalité de chacun dans le même sens, d'où unification des attitudes sinon toujours des contenus de conscience. La réaction psychologique globale répond à une stimulation des tendances les plus fondamentales avec mobilisation et concentration de l'énergie pour la défense de l'être, attitude d'alarme pour le présent, attitude d'attente espérante pour l'avenir, - qui impose un régime de bas

(1) Op. cit; p. 204

(2) Ibid p. 206-207

niveau et de forte intensité psychologique défavorable ... à la conduite suicide. En outre, l'hypersthénie des tendances libère surtout celle qui se trouve le plus refoulée dans la vie sociale normale, l'agressivité (1) ... Toute son agressivité latente ou camouflée trouve en la guerre un exutoire facile. Cette libération instinctivo-affective ... diminue ... les possibilités de réactions suicides."

" La réaction énergétique stimule, unifie et polarise les tendances, tandis que le déchaînement destructeur dans le monde extérieur libère et satisfait, consciemment ou non, sous une forme directe ou indirecte, l'agressivité profonde des individus ... La guerre rend la mort fastidieusement quotidienne, la met à la portée de tous ... elle fait de la maladie comme du suicide un luxe inutile qui se dévalorise beaucoup."

Nous avons analysé, d'autre part, certains des éléments spécifiques de la situation concentrationnaire en leurs rapports avec la réaction suicide. Nous les compléterons en comparant cette situation avec celles des quelques moments particuliers de l'expérience vécue du déporté.

(1) L'auteur considère la cruauté - dont il est inutile de souligner les degrés atteints dans les camps - comme "une satisfaction agressive, sadique ou non selon les cas", alors que pour beaucoup d'autres - A. Spafer, notamment (Cruauté, violences et colères - Revue Philosophique, 1933, p.321) cité par lui - elle représenterait un "instinct d'épanouissement" contre la supériorité d'autrui. On connaît, d'autre part, la conception de M. H. Baruk, pour qui la haine est une projection sur autrui, par un besoin de justification, d'un complexe de culpabilité né de la non-observation des commandements de la conscience morale.

VII.- LE SUICIDE AUX DIFFERENTS MOMENTS DE
L'EXPERIENCE VECUE DU DEPORTE

Nous avons envisagé jusqu'à présent le déporté, avec son état psychologique correspondant à un moment particulier de son expérience, celui où il vit déjà depuis quelque temps au camp.

Nous avons, d'autre part, opposé le nombre relativement restreint des suicides au camp à celui, qui nous semble proportionnellement plus élevé, au moment de l'arrestation et au cours de la torture policière, avant la déportation. Il s'agira donc d'analyser brièvement ces diverses situations ainsi que, en quelques mots; celles des moments les plus marquants de l'expérience concentrationnaire proprement dite : arrivée au camp, premiers jours ou premières semaines, en comparaison avec l'état du vieux détenu.

L'arrestation.

Il est certain que, dans de nombreux cas, l'arrestation est éprouvée comme un véritable soulagement. Après une longue période d'inquiétude, de tension émotionnelle soutenue, d'efforts ininterrompus pour éviter le danger, la réalisation de l'évènement redouté provoque un état de détente : le sentiment qu'il n'y a plus rien à tenter, la certitude après l'incertitude, sont reposants. Cette détente durera plus ou moins longtemps, jusqu'à l'apparition de nouvelles inquiétudes, de l'appréhension de nouveaux dangers que l'arrestation porte en elle pour l'avenir : tortures, déportation, avec toutes les inconnues que ces dangers comportent.

Les exemples abondent dans la littérature, où la réalisation d'un danger longtemps redouté est accueillie avec une certaine sérénité, un calme, une détente, qui contrastent avec l'état anxieux de la période d'attente et d'incertitude, et qui reposent sur l'observation courante qu'il

est plus pénible d'attendre un danger éventuel que de le vivre.

Il faut remarquer cependant que, de toutes les situations vécues par le déporté, l'arrestation est, peut-être, le moment le plus propice au développement de cette "réaction catastrophique" (l'expression est de K. Goldstein) qui caractérise l'angoisse, qui "se vit mieux qu'elle ne se définit", écrit M. Deshaies. Il la définit, cependant, comme "un état émotionnel douloureux d'attente apeurée, de désarroi profond et poignant où se heurtent des tendances contraires". Nous ne reprendrons pas, à ce propos, les discussions sur les nombreuses définitions et théories explicatives psycho-physiologiques, psychanalytiques, philosophiques, qui en ont été proposées : Juliette Boutonier les expose et les discute dans l'ouvrage qu'elle y a récemment consacré. (1)

Réaction ^(émotive) violente, l'angoisse ou l'anxiété exprime l'impuissance à réagir d'une manière adéquate à une situation nouvelle, ressentie comme éminemment dangereuse, qui se présente brusquement, qui réclame une solution et qui est si souvent résolue par le suicide.

Comme le montre M. Deshaies, le suicide anxieux relève d'un processus de défense. Devant une situation éprouvée catastrophique, devant ce "cataclysme interne, vécu comme tel ...", quand l'extraversion de la défense reste inefficace, se produit alors l'introversio, la défense par auto-destruction, le suicide qui supprime le mal en supprimant son porteur. Le suicidant anxieux n'effectue pas ces raisonnements. Il vit avec intensité

(1) J. Boutonier, L'angoisse, P.U.F. 1945 - Le Dr. P. Abély, dans une toute récente publication (L'Anxiété, Masson 1947), reprend brièvement la question, surtout du point de vue clinique et médical, et particulièrement en ses rapports avec l'endocrinologie. - Nous employons ici indifféremment les expressions angoisse et anxiété, malgré les différences, que nous ne méconnaissons pas, dans la signification de ces deux notions.

un mouvement interne douloureux, insupportable, et un mouvement corrélatif libérateur, de défense, qui le porte à se tuer."

A. Delmas considère le suicide anxieux des cyclothymiques et des hyperémotifs comme la seule forme de ce qu'il appelle le suicide vital.

+ +
+



J. Boutonier insiste, comme tous les auteurs, d'ailleurs, sur la distinction qu'il y a lieu d'établir entre l'angoisse, d'une part, l'inquiétude et la peur, de l'autre.

" L'inquiétude est très voisine du doute et ne s'en distingue guère que par certaines résonnances affectives : le doute concerne des idées, l'inquiétude des destinées."

" L'angoisse naît de la perspective et de l'attente du danger, même et surtout inconnu, alors que la peur suppose la présence et la connaissance du danger." L'angoisse répond par conséquent à l'attente d'événements redoutables encore indéterminés, à une menace imprécise.

Sans nous attacher à la discussion des définitions, souvent différentes, que divers auteurs ont proposées de ces états émotifs, ⁽¹⁾ il

(1) M. P. Abély (loc. cit.) propose d'autres définitions qui ne correspondent pas à celles de J. Boutonier, sauf en ce qui concerne la peur. Pour lui, l'inquiétude "n'est qu'une forme dégradée de la peur. C'est la peur sans objet; la crainte ou la pseudo-intuition d'un danger possible mais non existant. "La peur est un désarroi émotif, dont la cause est objective, "un danger extérieur réel"... L'angoisse "provient d'un danger interne... Elle est d'origine organique, subjective en partie, mais l'angoisse tend à objectiver ce danger. Elle est, pourrait-on dire, "centrifuge". Dans l'anxiété, le danger est d'origine purement psychique et résulte du conflit des pensées et des tendances instinctives, morales, affectives, caractérielles.- Dans cette définition, l'anxiété correspond à l'angoisse des psychanalystes qui ne font pas de distinction entre les deux, et également à l'angoisse des existentialistes, pour qui elle est la révélation de la possibilité de la liberté puisqu'elle pose le problème du choix entre les diverses tendances.- Dans le cas qui nous occupe, les définitions comptent peu devant la réalité d'une situation éprouvée comme catastrophique et insupportable et qui est résolue par le suicide.

nous semble que le suicide résulte plus fréquemment de la représentation d'un danger inconnu que de la présence, la connaissance et l'expérience vécue de la situation dangereuse. Nous avons déjà noté ce fait à propos des suicides préventifs. On pourrait montrer un élément de ce genre à la base de beaucoup d'autres suicides, mais notre sujet nous limite au cas du déporté.

Les raisons. L'arrestation représente, d'une part, la réalisation du danger attendu, qu'elle figurait en elle-même, et c'est en cela qu'elle est éprouvée comme un soulagement; mais elle représente en même temps tous les dangers, toutes les possibilités redoutables inconnues et imprécises de l'avenir, et c'est pour cela qu'elle est le moment où se produit le plus fréquemment cette réaction défensive préventive; le suicide, sous la forme émotive de cet acte.

(1) Dans un récit, (G. Deshaies, + + +, Ed. de Minuit) l'auteur décrit avec une grande profondeur d'analyse + psychologique le processus qui, au lieu de mener à la déchéance ou à la mort d'une personnalité pourtant exceptionnellement forte, conduit à la mort d'un homme vaillant, qui s'est engagé dans la lutte.

En dehors des suicides émotifs, l'arrestation réalise le moment d'un certain nombre de suicides rationnels, décidés de sang-froid longtemps à l'avance et exécutés de même avec la participation totale de la raison et de la volonté, l'évènement ayant été prévu et fixé comme condition et moment de l'exécution.

" La forme rationnelle du suicide ... atteste la volonté intelligente de l'homme qui voit lucidement la situation ou prévoit l'évènement auquel il refuse de se soumettre et choisit la mort comme un moindre mal dans l'ordre biologique ou dans l'ordre social - comme s'il trouvait là l'exceptionnelle occasion et le témoignage d'un acte spécifiquement humain et enfin libre. Comme si le seul acte libre de la vie d'un homme était celui par lequel il meurt. "Le suicide rationnel sera donc l'acte lucide, réfléchi, raisonné et raisonnable exprimant pour le sujet et pour autrui une conduite adéquate à une situation donnée, comprise telle qu'elle est réellement."

(G. Deshaies)

Des suicides rationnels ont eu lieu au camp, surtout au début du séjour. Mais comme ils présupposent une grande maîtrise de soi, l'intégrité des facultés de réflexion, de décision et d'analyse objective de la situation, en même temps qu'une affectivité humaine normale, le sentiment de pouvoir disposer de soi, en un mot d'être libre, au sens ^{sv}objectif de ce mot, pour les raisons que nous avons exposées, ce genre de suicide devient exceptionnel après un séjour tant soit peu prolongé au camp. (1)

+ +
+

L'arrestation présente encore un caractère important qui la distingue de toutes les autres expériences du déporté : c'est qu'elle est vécue seul. (2)

-
- (1) Dans un récit, (Les armes de la nuit, Ed. de Minuit) Vercors décrit avec une grande profondeur d'analyse psychologique le processus qui, au camp, mène à la déchéance un homme d'une personnalité pourtant exceptionnellement forte, qui connaît sa propre valeur, qui s'est proposé des desseins à la hauteur du sentiment qu'il a de cette valeur, et qui se raconte lui-même. Nous citerons quelques passages de cette confession imaginée, mais poignante :
- " Mourir est facile ... Du moins on le croit ... On se dit: "Personne ne peut me ravir cette liberté-là. Ils ne me mèneront jamais si bas que je me puisse d'abord quitter la route." Seulement ... Je me demande, je me demande si je n'ai pas été aussi stupidement joué, aussi sottement, aussi aveuglément mené, leurré, dupé, que le taureau dans l'arène... Un chiffon rouge, des banderilles, cela suffit ... La même chose cent fois, dix mille fois, toujours cela suffit ... La bête s'élance, charge, tient tête, résiste, se révolte, se dépense, s'épuise ... et soudain se retrouve vidée, rompue, pesante masse torpide sans volonté, sans ressort... elle est la chose, le jouet du torero ... Comment, à quel moment, cela s'est-il produit ? A quel moment a-t-elle perdu le contrôle de ses muscles et de son instinct ? A quel instant ? A quelle seconde ? Quand a-t-elle cessé d'être taureau pour se muer en boeuf ? Et nous, et nous ? Quand cessons-nous d'être un être libre, un être qui peut encore choisir, - savoir opter pour la mort, préférer le néant à l'abjection ?"
- (2) On sait que M. Halbwachs attribue au vide social, à l'isolement, le rôle de facteur causal principal du suicide. "Tous les motifs présumés du suicide normal, si différents qu'ils nous paraissent, ont le même caractère. Ce sont des faits ou des circonstances, des sentiments ou des pensées qui isolent l'homme de la société". (Op.cit. p.419), et "Mettons, si l'on veut, que ce n'est pas l'isolement, mais le sentiment qu'on a soudain d'être seul qui, dans tous les cas, pousse au suicide." Enfin : "Cet état lui-même, c'est-à-dire le sentiment d'une solitude définitive et sans secours, est la cause unique du suicide." Il est inutile de redire ce que cette affirmation a d'excessif.

Nous avons déjà mentionné le phénomène psychologique de contraste et son rôle comme facteur facilitant la réactionsuicide. La solitude dans le malheur, le sentiment de subir seul un sort exceptionnel, rendent la situation plus pénible, plus insupportable.

Nous envisageons ici surtout la solitude réelle, physique, pourrait-on dire, l'absence physique d'autres humains, et non le sentiment de solitude qu'on peut éprouver même au milieu d'une foule et qu'on éprouve effectivement au camp; malgré la présence de milliers d'autres détenus.

Albert Brousseau remarque⁽¹⁾ et J. Boutonnier souligne que l'isolement, la solitude, sont une condition favorable au développement de l'angoisse. Cela répond, d'ailleurs, à l'observation quotidienne.

Dans une lettre adressée à Pierre Janet, qui en a publié des extraits (dans : "De l'angoisse à l'extase"), William James décrit le comportement de la population de San Francisco au cours du grand tremblement de terre de 1906. Ce qui l'a le plus frappé, c'était l'absence d'anxiété, et il s'explique, partiellement au moins, par le caractère collectif du drame : "Ceux qui étaient dans le désastre étaient beaucoup plus tranquilles que leurs familles, qui leur envoyaient des lettres pleines d'anxiété." "La plus grande infortune est d'être isolé, ici c'était une infortune commune." Il interprète ce comportement comme un effet des sentiments de solidarité et de sympathie, "nos propres misères étaient submergées par la privation de tous."

Nous ne redirons pas ici tout ce qui a déjà été écrit sur la

(1) A. Brousseau, "Essai sur la peur aux armées", p. 35-36

psychologie du malheur éprouvé collectivement. ⁽¹⁾ Le problème a des incidences philosophiques que nous ne pouvons aborder. Notons seulement qu'en admettant, avec les psychanalystes, que l'angoisse naît de la présence simultanée de tendances opposées, de tendances ambivalentes, de l'impossibilité de faire rapidement un choix entre elles, de l'indétermination des attitudes et des réactions dans une situation donnée, la présence et les réactions des autres, rendant le choix plus facile par un simple mécanisme d'imitation, résout le problème et empêche le développement de l'angoisse.

(Selon la conception existentialiste, l'angoisse est la révélation de la possibilité de la liberté : la fuite devant la difficulté et la responsabilité du choix, devant le "vertige" que produit cette révélation, pourrait être, en partie du moins, l'explication des tendances grégaires de l'homme : le choix des autres nous dispense de choisir et nous évite l'angoisse.)

(1) La situation psychologique au cours des grands malheurs collectifs produit un ensemble de comportements et de sentiments que M. Deshaies a exposé à propos de la situation de guerre. Cette augmentation de la tension psychologique (P. Janet) explique également la diminution du nombre des psycho-névroses dans ces périodes exceptionnelles, fait remarqué par tous les aliénistes.

M. P. Abély écrit, à propos de l'anxiété : "Lorsqu'un cataclysme général, une atmosphère lourde de danger physique commun, de haine ou de sacrifice, constituent le milieu extérieur, cette réaction ... ne se produit pas. Le sujet n'a plus le temps de se replier, un peu égoïstement, sur ses préoccupations spéculatives. Et c'est ce qui explique la rareté des symptômes anxieux, leur guérison, leur disparition au cours des grandes tragédies collectives."

M. Halbwachs, d'autre part, écrit : "Le spectacle des imperfections, des injustices et des misères répandues dans le monde, peut conduire plutôt un malheureux à moins sentir sa propre détresse. L'infortune qu'on partage avec les autres est moins dure à supporter. Puisque les hommes en général se résignent à vivre alors qu'ils auraient tant de raisons de mourir, pourquoi ne les imiterait-il pas ?" (Op. cit. p. 470).

La torture.

Les suicides au cours de la torture policière, avant la déportation, relèvent de facteurs déterminants complexes : tendance défensive, euthanasique, contre la souffrance physique; tendances éthiques, sacrificielles, de dévouement à une cause jugée supérieure et aux camarades du groupe que le suicide doit protéger, sentiment d'un devoir à accomplir; réaction d'orgueil contre l'humiliation, le suicide étant alors la seule possibilité de triomphe sur un ennemi méprisant et méprisé, et sur soi-même; désir de forcer, - même à titre posthume - l'admiration de ceux qui restent, survivre dans leur mémoire sous une forme estimable. La force respective de ces tendances varie d'un individu à l'autre, selon sa personnalité, la prédominance caractérielle de l'une ou de l'autre d'entre elles, selon la force plus ou moins grande du sur-moi. - Ces suicides peuvent revêtir toutes les formes : émotionnelle, passionnelle, rationnelle.

Dans certains cas, enfin, le suicide est une réaction d'auto-punition d'une faiblesse, d'une défaillance; née de la honte, du mépris de soi, de la crainte du mépris des autres, d'un sentiment de culpabilité envers ceux qui subiront les conséquences de cette défaillance, envers la cause en général, le suicide est alors une tentative de rachat vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des autres.

La première de ces tendances, la fuite devant la souffrance physique, est relativement secondaire dans le déterminisme du suicide; les déportés ont subi au camp ces mêmes souffrances, sans trop se suicider. Les autres tendances jouent le rôle déterminant primordial et ce sont celles-là qui sont absentes dans la situation du déporté.

Les tendances éthiques. Dans la mesure où les conduites éthiques se déterminent en fonction d'une morale sociale, valable dans une société déterminée, à un moment déterminé, basée sur un jugement de valeurs

concernant le bien et le mal, généralement admise dans cette société, - la morale de notre société civilisée, ⁽¹⁾ encore pleinement en vigueur au moment de la torture, impose souvent le suicide comme moyen de ne pas y faillir ou comme auto-punition en cas de défaillance.

La morale des camps est l'antithèse de la morale civilisée; les notions des valeurs y sont renversées terme par terme : respect de la vie et de la personnalité d'autrui, respect du faible, solidarité, loyauté, respect de la souffrance et responsabilité pour la souffrance causée à autrui, d'un côté; mépris de la vie et négation de la personnalité d'autrui, mépris du faible, exaltation de l'intérêt individuel exclusif, mépris de la souffrance, de l'autre; Cette morale n'exige jamais le suicide; l'opinion des autres devient indifférente. Si des suicides éthiques ont eu lieu au camp, et nous en avons parlé, c'est par refus de cette morale, au nom de celle du monde que le détenu venait de quitter.

Les tendances de théâtralisation, le désir de jouer un personnage aux yeux des autres et souvent pour soi-même, supposent un public : les autres. Le public manque au camp, l'indifférence totale des autres n'excite pas, n'alimente pas ces tendances.

L'orgueil, le désir d'affirmer sa personnalité, la révolte contre la contrainte humiliante sont des facteurs primordiaux à l'origine des suicides au cours de la torture.

La torture de l'interrogatoire a un but direct, policier : obtenir des renseignements, et ce but une fois atteint, procure au tortionnaire un sentiment de triomphe par l'humiliation du torturé. Pour ce dernier, les effets sont renversés; faillir signifie pour lui une défaite, rendue encore plus insupportable par l'idée du triomphe de l'adversaire : défaite, humiliation,

(1) Nous ne parlons pas ici de la conscience morale, tendance primitive - ~~pour certains~~ - au même titre que les pulsions instinctives, ni de la morale transcendente des métaphysiciens - (les impératifs catégoriques des philosophes).

honte, sentiment de culpabilité. Le suicide se présente souvent comme le seul acte capable de prévenir ces sentiments pénibles et de les transformer, au contraire, en réaction de triomphe sur tous les terrains : triomphe de l'orgueil sur soi-même, accru par l'idée de la défaite "policière" et morale de l'adversaire, et renforcé par le sentiment du devoir accompli. (1)

Aucun de ces facteurs n'intervient chez le détenu au camp pour déterminer le suicide. On peut dire, au contraire, que dans la mesure où ils interviennent, ils agissent dans le sens opposé et deviennent des facteurs d'exaspération de la volonté de vivre.

La torture au camp semble au détenu gratuite, accessoire, à côté du but réel qui est sa mort. Se tuer signifie, dans ces conditions, s'avouer vaincu, vaincu misérable, sans qu'aucun des éléments sthéniques dont il a été parlé plus haut puisse rendre la mort acceptable, même si la souffrance la rend souhaitable. En se tuant, le détenu a le sentiment d'entrer dans le jeu de l'adversaire, de lui faciliter sa tâche, d'accomplir lui-même ce que celui-ci attend de lui. Le suicide est donc éprouvé dans ce cas comme le plus lamentable des échecs. La seule possibilité de triomphe pour le détenu, c'est de rester en vie. (2)

En fait, le tortionnaire, au camp, torture, en partie, pour le simple plaisir de torturer, mais aussi et surtout par désir d'humilier, de réduire l'adversaire à l'état de sous-homme, avant de le tuer avec la

(1) La discussion sur les rôles respectifs des tendances éthiques, des considérations d'utilité, d'efficacité et de l'orgueil dans les conduites au cours de la torture, constitue l'essentiel du problème psychologique de "Mort sans sépulture", pièce de J.P.Sartre.

(2) "L'erreur première du taureau, c'est de croire au combat. De croire à la vérité de la lutte, de croire qu'en maintenant sa vie, qu'en retardant sa mort, il s'oppose aux vues de l'ennemi ... Cruelle naïveté !" continue dans sa confession le déporté de Vercors. "J'ai combattu, tenu, résisté, je n'ai pas voulu leur faire l'offrande servile de ma mort."

satisfaction de la victoire totale. La déchéance de l'adversaire lui importe plus que sa mort, la mort elle-même étant une chose purement "administrative" dont il s'acquiesce à froid, en fonctionnaire consciencieux ou en "idéologue" convaincu. Il puise dans cette déchéance, en même temps que la confirmation de sa supériorité, la justification du traitement qu'il inflige à ses victimes (Justification exigée par un sentiment de culpabilité refoulé, selon M. H. Baruk, ce processus étant à la base de toutes les haines).

+ +
+

Ce rapide parallèle entre deux situations : celle de la torture et celle des camps, met en valeur la révolte contre la contrainte, née de la tendance profondément enracinée en l'homme d'affirmer sa personnalité, et dont *certains psychologues comme certains philosophes* font le primum movens de tous les comportements humains? L'affirmation de la liberté contre la contrainte est un des éléments primordiaux de la personnalité humaine.

Le torturé de la Gestapo trouve dans le suicide, en même temps que la fin de ses souffrances et de la satisfaction de ses tendances éthiques et sacrificielles, le seul acte libre qui soit à sa disposition et qui constitue sa victoire sur la contrainte. (Son affirmation en tant que sujet contre l'acharnement de l'adversaire à le réduire en objet, diraient les existentialistes).

Le concentrationnaire, lui, ne peut affirmer sa révolte que par son acharnement à vivre : on veut sa mort, il s'acharne à vivre.

Ni l'un, ni l'autre n'effectuent en général, consciemment, ces raisonnements. Ils éprouvent, ils vivent profondément le poids insupportable de la contrainte et de l'humiliation, et leurs comportements diffèrent selon

la situation, et s'orientent dans le sens opposé à cette contrainte. (Les héros de "Mort sans sépulture", qui prennent conscience des tendances qui les poussent à agir, et qui agissent en connaissance de cause, ne sont pas légion; leur nombre est même assez minime pour qu'on puisse les négliger quantitativement dans une expérience qui porte sur des millions d'hommes).

L'arrivée au camp.



Le moment du départ, l'entassement dans les "8 chevaux, 40 hommes" constitue le premier étonnement du futur concentrationnaire. /Mais ce n'est encore que de l'étonnement, correspondant à un état émotif peu profond. Il n'y a pas de véritable anxiété. On n'est plus seul, toute la collectivité est dans la même situation; les familles, les amis restent en général ensemble; la plupart se bercent honnêtement d'illusions et supportent les désagréments du voyage, persuadés que c'est un intermède pénible, mais passager. Il y a de l'inquiétude, souvent mêlée à une certaine curiosité; de la peur, mais surtout pour l'immédiat et objectivée par les mitrailleuses des convoyeurs.

C'est une situation qui ne favorise pas la réaction suicide.

Pour ceux qui ne se font pas d'illusions (mais dont les prévisions les plus pessimistes seront écrasées par la réalité), la défense, le refus, c'est la tentative d'évasion et non le suicide.

+ +
+

L'arrivée au camp est vécue dans un état de stupéfaction, de sidération par l'émotion, ⁽¹⁾ de désarroi, de dépassement, sans véritable

(1) "Les phénomènes de l'émotion se produisent quand un être vivant et conscient est exposé brusquement à une modification du milieu physique et surtout du milieu social dans lequel il est plongé, quand il n'est pas préparé par une éducation antérieure à s'y adapter automatiquement et quand il n'a pas, soit la force nécessaire, soit le temps suffisant pour s'y adapter lui-même au moment présent." (Pierre Janet, De l'Angoisse à l'Extase, p.492, t.II)

anxiété. L'homme est pris dans un engrenage qui ne lui laisse pas un instant de répit⁽¹⁾, qui le fait vivre une situation humainement inconcevable, qui le frappe par l'effet de surprise.⁽²⁾

William James remarque encore, dans la lettre que nous avons citée, qu'il n'y avait chez les habitants de San Francisco ni tristesse, ni peur véritables : "On a bien une disposition à personnifier le tremblement de terre, à lui voir une intention ... on parle un peu de la fin du monde ... Des gens disent bien que c'est leur fin, qu'ils n'en sortiront pas vivants, mais ... ils n'ont pas vraiment peur, l'évènement les dépasse trop pour cela."

Les deux situations ne sont nullement identiques. Mais cet état de "dépassement" leur est commun : l'impossibilité de réaliser pleinement, de ressentir profondément le danger, de le vivre comme tel et de réagir d'une façon adéquate. - "On était sérieux, ou bien on tournait à l'hilarité plus qu'à la plainte" - écrit plus loin William James. Probablement différents de l'hilarité des habitants de San Francisco, les "douloureux foudres" des déportés représentaient des réactions relevant d'un processus

(1) M.P. Abély (loc. cit.) , après avoir noté que l'anxiété "ne peut être qu'individuelle et non collective. Il peut y avoir contagion de la peur, mais pas de l'anxiété", remarque : "l'introspection qui la domine, où elle puise une part de ses sources, a besoin d'une ambiance affective relativement calme" (c'est nous qui soulignons).

(2) La grande cause de l'émotion, c'est la surprise.

psychologique semblable.⁽¹⁾ Circonstances différentes dans leur nature, contenus de conscience différents chez les acteurs respectifs, mais réactions et comportements semblables dans plus d'une de leurs manifestations.

Ces grandes paralysies émotives, cet état de dépassement intellectuel suppriment la réflexion et les actions individuelles. Elles inhibent, le plus souvent, le développement d'un état anxieux.

Le moment le plus critique pour les déportés en convois familiaux est la séparation des membres de la famille. Mais on connaît l'attitude "rassurante" et "prévenante" des gardiens dans cette circonstance, et les hommes sont tout prêts à croire ceux-ci quand ils les assurent que la séparation ne sera que de courte durée et qu'elles se retrouveront à la sortie des "salles de douche", appellation ad hoc des chambres à gaz. La réalité est d'ailleurs tellement incroyable, que la crédulité des arrivants, inconcevable et pénible pour ceux qui connaissent cette réalité, est parfaitement compréhensible. Il n'était pas rare de rencontrer des détenus qui, après un séjour de plusieurs mois au camp, ne croyaient pas aux "racontars" sur les

(1) Ce sont des réactions de décharge, survenant dans des états de surtension émotionnelle et provoquées par une situation qui contraste d'une façon grotesque avec le drame vécu. Après l'attente inquiète dans le wagon pendant le voyage, on se voit tout nu à la descente - éclat de rire ; arrivés avec un aspect d'hommes civilisés dans l'atmosphère tendue des salles de douches, de "toilette" et d'habillage, on se retrouve à la sortie, dans un moment d'accalmie, le crâne rasé, affublé de vêtements grotesques - éclat de rire irrésistible. Nous laissons de côté, ici, les manifestations de "bonne humeur", si fréquentes dans les camps, et qui sont des réactions de défense, tantôt inconscientes, tantôt consciemment provoquées et entretenues comme moyen de ne pas s'enliser dans le tragique. L'ironie, l'humour noir sont des armes pour ne pas se figer dans le désespoir et le pathétique de la situation donne une vigueur particulière au comique. Chansons, plaisanteries, jeux de mots, s'inspirant de l'actualité, sont des réactions concentrationnaires courantes. Nous donnerons, à titre d'exemple, le jeu de mots d'un ami, médecin français, décédé au camp qui, avec une expression de pince-sans-rire, nous affirmait vouloir abandonner la médecine - une fois de retour à Paris - pour se consacrer à la fabrication d'une crème de beauté à base de Thorium X qu'il appellerait : "Crème à Thorium" (phonétiquement: Crématorium.)

chambres à gaz et les fours crématoires.

+ +
+

Un grand nombre de détenus meurent rapidement, sans jamais être sortis de cet état de stupéfaction, d'obnubilation ou de naïve incrédulité, sans avoir réalisé - affectivement et intellectuellement - l'énormité de l'expérience qu'ils ont vécue. Leur nombre est inchiffable, mais il est certainement très important.

N'ayant pas pris conscience de leur situation, ne la vivant pas affectivement, ils se débattent cependant pour vivre, mais leurs efforts sont inefficaces, mal adaptés aux circonstances. En tout cas, ils ne se suicident pas. (1)

Les premières semaines.

L'état psychique du détenu au cours des premiers jours et des premières semaines est celui qui favorise le plus le développement de la réaction suicide. C'est aussi la période pendant laquelle se dessinent et se précisent les différentes attitudes que les individus adopteront dans le monde concentrationnaire, selon la prédominance de telle ou telle de leurs tendances.

La capacité de réaction émotionnelle paroxystique n'est pas encore complètement émoussée, bien que déjà affaiblie par l'émotion - choc

(1) En exprimant cela en termes intellectualistes, M. Halbwachs note : "Un être qui s'abîmerait dans l'inconscience serait incapable de franchir de pas " (le suicide). "Pour sentir son isolement, il faut être resté capable de réfléchir, c'est-à-dire de se représenter dans quel rapport on se trouve avec le reste du monde." (Op. cit. p. 470).

de l'arrivée; au "dépassement" intellectuel fait place, chez une partie des détenus, une prise de conscience rationnelle de la situation : c'est l'effondrement des illusions; l'être automatisé, l'homme concentrationnaire dressé, dépersonnalisé, déshumanisé, insensible, affectivement indifférent, n'a pas encore eu le temps de se développer. Suicides émotionnels, passionnels, rationnels du type défensif, réactions de refus et de fuite, trouvent dans ces circonstances le plus de chance de se réaliser.

Tous les autres facteurs d'inhibition que nous avons relevés interviennent cependant, dès cette période, et limitent l'étendue quantitative de cette réaction. Aussi le suicide actif restera-t-il sporadique et n'atteindra-t-il jamais les proportions auxquelles - a priori - on était en droit de s'attendre.

VIII. - CONCLUSIONS

Les camps de concentration, en tant que phénomène social, et l'expérience vécue dans ces circonstances par des millions d'hommes, constituent un fait exceptionnel, par son étendue et dans son genre. Ils soulèvent des problèmes psychologiques, sociologiques, moraux et philosophiques de première importance, et l'intérêt qui s'y attache n'est, malheureusement, pas uniquement rétrospectif, car rien ne permet d'affirmer que cette expérience ne se renouvellera jamais. Le recul n'est, peut-être, pas encore suffisant pour permettre d'envisager ces problèmes dans leur ensemble et notre incompétence à embrasser de si vastes terrains nous oblige à nous poser des objectifs beaucoup plus modestes.

Nous avons essayé, au cours de cette brève étude, d'analyser un phénomène particulier et limité par rapport à cet ensemble : le suicide.

+ +
+

L'étude des différentes théories et conceptions du suicide - thèse psychiatrique, thèse sociologique, interprétations psychologiques et psychanalytiques - plus ou moins exclusivistes, dont nous avons donné un bref résumé, a fait apparaître la nécessité d'une conception synthétique psychosociologique, qui considère l'homme dans ses réactions et ses comportements comme un être psycho-biologique et social inséparablement, car s'il n'y a pas d'individu en dehors d'un milieu social, il n'y a pas de société qui ne soit composée d'individus porteurs de tendances et d'instincts spécifiques

à l'espèce. L'individuel et le social, l'homme et le milieu dans lequel il vit sont en continuelle inter-réaction et interdépendance.

L'analyse de M. G. Deshaies, dans son ouvrage "Psychologie du suicide" qui se rapproche le plus de cette conception synthétique, a servi de base à notre étude. Le choix de méthode implique pour nous l'obligation de négliger l'aspect moral et philosophique du phénomène.

+ +

+

Malgré un certain nombre de témoignages contradictoires, notre propre expérience et une enquête étendue auprès d'un grand nombre de déportés nous ont semblé suffisamment concluantes pour nous autoriser à affirmer la rareté relative du suicide dans les camps. Le qualificatif : relative souligne la valeur de cette appréciation, surtout par rapport aux circonstances qui, à première vue, auraient dû être particulièrement génératrices de suicide?

L'impossibilité matérielle d'apporter des chiffres, des statistiques et des calculs de pourcentage, nous a obligé de nous contenter des appréciations, toutes subjectives, des témoins. Nous avons tenu compte des difficultés que soulève le problème de la valeur du témoignage, et nous en avons fait état dans la discussion des témoignages contradictoires.

Le déterminisme des suicides dans les circonstances de vie des camps est trop clair pour nécessiter une explication. Le véritable problème est de savoir comment un si grand nombre d'hommes ont vécu et supporté ces conditions de vie sans trop se suicider.

+ +

+

Le choix du moyen d'exécution le plus fréquemment employé - se jeter contre les barbelés électrifiés - s'explique aisément par sa relative facilité d'exécution, son efficacité absolue, et parce qu'il semblait le moins douloureux. L'exemple une fois donné, ce mode de suicide est devenu une coutume traditionnelle dans les camps.

D'autres procédés : pendaison, précipitation d'un lieu élevé, et - plus rarement - écrasement par un train, s'expliquent surtout par des circonstances occasionnelles.

+ +
+

Si l'acharnement à vivre caractérise le comportement de la grande majorité des concentrationnaires, le nombre de ceux qui se laissent mourir sans rien faire pour vivre n'est pas négligeable. Ce comportement prenait des significations différentes selon les cas.

Épuisement physique, épuisement du potentiel énergétique instinctuel, renoncement, résignation, acceptation de la mort contre laquelle on se sent incapable de lutter, acceptation justifiée rationnellement, par la certitude de l'inutilité de tout effort pour vivre. Certains de ces états rentrent dans le cadre des dépressions réactionnelles, de la mélancolie réactionnelle ou de la mélancolie stuporeuse. La mort n'est pas désirée en elle-même, le détenu ne se tue pas, il se laisse mourir.

Dans d'autres cas, même s'il désire réellement la mort, l'asthénie physique, psychique et intellectuelle est telle qu'il n'a pas plus l'énergie de se tuer que celle de vivre; l'économie d'effort lui est d'autant plus facile, qu'il sait que la mort viendra d'elle-même, inévitablement, sans initiative de sa part.

Enfin, souvent, l'acceptation de la mort signifiait le refus conscient de s'adapter aux moyens et aux formes que prend dans les camps la lutte pour la vie, refus de la morale concentrationnaire au nom des valeurs morales de la vie normale. - On se laisse encore mourir, on ne se tue pas, la mort n'est nullement désirée mais acceptée, comme un moindre mal par rapport à la déchéance que constituerait l'emploi de certains moyens moralement inacceptables. On sauve son moi social, moral, en sacrifiant son moi biologique par une conduite qui équivaut à un suicide passif.

* +
+

L'acharnement à vivre reste l'un des comportements caractéristiques des détenus.

Le danger vital, le caractère dramatique des circonstances de vie mettent en jeu des tendances puissantes qui ont pour résultat une polarisation de toute l'énergie instinctivo-affective autour du problème fondamental, qui absorbe tout le présent, celui de la vie ou plutôt de la survie.

La première de ces tendances, la réaction instinctive contre le danger vital est une réaction normale de tout être vivant, menacé dans son existence biologique. D'autres sont liées aux circonstances spécifiquement concentrationnaires : refus de la mort telle qu'elle apparaît au camp : mort inutile, dépourvue de sens et de valeur, imposée par la contrainte, humiliante parce que consacrant le triomphe de l'ennemi et sa propre défaite, odieuse dans ses formes, désolante parce que ne comportant aucun des éléments d'adoucissement qui l'entourent habituellement, banale, anonyme, solitaire, en un mot affectivement inacceptable.

Désir positif de vivre, refus de la mort concentrationnaire sont à l'origine de l'acharnement du détenu, à vivre, à tout prix, qui - à son tour - a pour conséquence le renversement total de toutes les valeurs morales et sociales traditionnelles, qui caractérisent la "morale concentrationnaire", antithèse de celle du monde civilisé, à laquelle elle s'oppose terme par terme. Cette morale permet, favorise même la libération, le déchaînement des tendances les plus antisociales d'agressivité, d'égoïsme sans frein, la mise en veilleuse de l'instance refoulante du sur-moi, qui n'a plus cours dans ce monde. Cette libre décharge des tendances agressives, de la destruction, sous forme d'hétéro-agressivité, diminue la force des tendances auto-déstructives selon les conceptions psychanalytiques du suicide.

Ces mêmes facteurs sont à l'origine de la diminution du nombre des suicides pendant les guerres; fait statistiquement établi et généralement admis. M. Deshaies les résume en décrivant la situation psychologique de guerre. Mais la similitude n'est que très partielle, les deux situations étant, à tous les autres points de vue, essentiellement différentes.

+ +
+



Etre détenu dans un camp signifie être voué à la mort; le déporté acquiert tôt ou tard cette certitude, mais c'est une certitude intellectuelle que l'être affectif refuse d'accepter, en entretenant, contre elle, un espoir irrationnel, par un processus psychologique basé sur la tendance générale de l'homme à un certain stade mental, et dans un certain état psychique, de croire ou au moins d'espérer ce qu'il désire.

Né de tendances affectives profondes, irrationnel et répondant à une nécessité vitale, l'espoir du détenu est tenace jusqu'à l'absurde; il

résiste aux démentis répétés que lui infligent les faits. Réduit le plus souvent à l'espérance en le hasard, en le miracle, en l'imprévisible, cet espoir suffit pour justifier l'acharnement à vivre.

La souffrance physique, même au degré qu'elle a atteint dans les camps, ne prend pour le détenu un caractère véritablement dramatique que par ses incidences avec le problème central : survivre, Se nourrir, se préserver du froid, éviter les coups, travailler le moins possible, soulagent les souffrances de la faim, du froid, évitent la douleur physique, mais ce sont surtout des nécessités vitales, car chacune de ces souffrances porte la perspective de la mort en elle.

La constatation générale qu'une souffrance collective est mieux supportée qu'une souffrance individuelle qui nous particularise par rapport aux autres membres du groupe, l'absence du phénomène psychologique du contraste, prend au camp toute sa valeur. Le détenu n'est pas isolé dans son malheur; il le partage avec tous les membres de la collectivité. Sa situation est tellement exceptionnelle, anormale, unique en son genre qu'elle ne se prête à aucune comparaison. Le monde au-delà des barbelés, sa propre vie antérieure, sont un autre monde, une autre vie, auxquels il ne se compare pas. Le contraste est trop grand pour être éprouvé affectivement.

+ +
+

Certains facteurs généraux d'inhibition du suicide ont rempli ce même rôle au camp. Il suffit de les énumérer, car ils ne présentent rien de spécifiquement concentrationnaire. La foi religieuse, la foi politique, les liens d'amitié, d'affection, de dévouement, ont certainement retenu de nombreux détenus au seuil de l'acte. Ces considérations ne prennent une valeur particulière au camp que par le contraste qu'elles constituent dans ce monde de haine, d'égoïsme et d'indifférence envers autrui.



+ +
+

Le monde concentrationnaire en tant que milieu - une véritable société avec ses traditions, ses coutumes, ses lois, sa morale propre, dont le but ouvert est la destruction de l'homme dans son existence biologique, et la négation de son appartenance à l'espèce humaine, exerce une influence globale sur l'homme, le touche et le transforme dans la totalité de son être, biologique, affectif, social, moral et intellectuel, et aboutit à sa dépersonnalisation, à son automatisisation, à une véritable déshumanisation.

Les camps sont le monde de l'horrible, mais aussi de l'incohérence, de l'arbitraire, de l'absurde, ~~le monde de l'absurde~~. Ce monde sur lequel il n'a pas de prise développe chez le détenu le sentiment de l'absolue inefficacité de tout effort de prévision, de l'impossibilité de déterminer ses actions en fonction d'un système quelconque de causes et d'effets. Le véritable dressage par la terreur lui façonne un nouveau personnage automatisé, ramené à une série de réflexes conditionnés, obéissant automatiquement aux ordres donnés, chez qui le sentiment et toute idée de pouvoir disposer de soi, en quoi que ce fût, ont disparu, qui a désappris d'agir par volonté et décision personnelles?

Le danger vital permanent, l'intensité, l'étendue et la durée de la souffrance, cette situation vécue qui dépasse le possible et même l'imaginable, dépasse l'échelle de la sensibilité et des réactions affectives humaines, d'où cette "anesthésie affective", selon l'expression de M. E. Minkowski, l'indifférence, l'insensibilité, la perte de la capacité de s'é-mouvoir qui caractérisent le détenu.

Cet être automatisé, dressé à l'obéissance, incapable d'un acte de révolte, de refus libre (dans le sens philosophique du mot), incapable

de vivre affectivement sa situation, ne se suicide pas, car - comme le remarque M. Deshaies - la tendance suicide ne se développe que dans des états "autorisant des réactions affectives qualifiées et de type, en somme, humain."

En n'accordant à cette comparaison que la valeur d'une image, on pourrait dire que les réactions du détenu sont de type concentrationnaire, non de type humain, et que le suicide n'est pas une réaction du type concentrationnaire.

+ +
+

Les différents moments de l'expérience vécue du déporté constituent des situations psychologiques différentes et n'ont pas les mêmes effets quant à la réaction suicide.

Le moment de l'arrestation donne lieu à un nombre relativement élevé de suicides.

Suicides rationnels, décidés de sang-froid, longtemps à l'avance et exécutés de même, l'évènement ayant été prévu et fixé comme condition et moment de l'exécution, acte libre de refus.

Suicides émotionnels, l'arrestation constituant le moment le plus favorable au développement de cette "réaction catastrophique" qui caractérise l'état anxieux, cause de tant de suicides, en général, que A. Delmas le considère comme la cause nécessaire et suffisante de ce qu'il appelait les "suicides vrais."

Les auteurs s'accordent à souligner que l'anxiété (ou l'angoisse) naît surtout de la perspective d'un danger encore inconnu, de l'attente d'évènements redoutables encore indéterminés, d'une menace imprécise. De

plus, et contrairement à toutes les autres situations vécues par le déporté, l'arrestation est vécue seul, or on s'accorde également à considérer la solitude, l'isolement comme une condition favorisant la naissance et le développement de cet état émotif particulier; des considérations psychanalytiques et philosophiques peuvent expliquer cet effet de la solitude.

Les suicides au moment de l'arrestation ont un caractère préventif et il nous semble qu'en général la tendance de refuser d'affronter une souffrance encore inconnue ou de subir à nouveau une souffrance trop connue, détermine plus fréquemment le suicide que la souffrance vécue.

+ +
+

Les suicides au cours de la torture policière, avant la déportation, relèvent de facteurs déterminants complexes : tendance défensive, euthanasique contre la souffrance physique; tendances éthiques sacrificielles; tendance de théâtralisation, réaction d'orgueil contre la souffrance morale, le suicide étant - dans ce cas - la seule possibilité de triomphe sur l'ennemi, et éprouvé comme tel; souvent, enfin, c'est une réaction d'auto-punition en cas de défaillance.

En dehors de la souffrance physique, dont le rôle en tant que facteur déterminant du suicide est négligeable, aucune de ces tendances ne pousse le concentrationnaire au suicide. La morale concentrationnaire n'exige jamais le suicide; le drame vécu est trop intense pour que le détenu reste sensible à l'opinion d'autrui; l'homme mis à nu, dépouillé, n'a plus aucun désir de théâtraliser ses actes, la mort au camp est d'ailleurs trop banale pour satisfaire cette tendance, même si elle existait. L'orgueil, la révolte consciente ou inconsciente contre la contrainte humiliante entretient et

exaspère le désir de vivre, le suicide signifiant, au camp, la reconnaissance du plus lamentable des échecs; la seule possibilité de triomphe pour le détenu, c'est de rester en vie.

+ +
+

L'arrivée au camp se vit dans un état de stupéfaction, de sidération, sans véritable anxiété. La situation vécue est humainement inconcevable, elle frappe par l'effet de surprise et provoque une inhibition de la réflexion et des réactions affectives profondes. L'homme est pris dans un engrenage, dans un tourbillon d'évènements qui se précipitent à une allure accélérée, sans lui laisser un instant de répit; il ne réalise pas sa situation intellectuellement et ne la vit pas affectivement; il ne croit pas à ce qui lui semble incroyable, ce monde est trop absurde pour paraître réel.

Emotion paralysante, dépassement intellectuel, sont des états défavorables à la naissance et au développement de la réaction suicide.

+ +
+

Les premiers jours, les premières semaines du séjour au camp sont ceux au cours desquels le suicide est proportionnellement le plus fréquent.

A l'état de stupéfaction, au dépassement intellectuel fait place, chez une partie des détenus, une prise de conscience de la situation; les illusions s'effondrent, l'être indifférent, insensible, incapable de s'é-mouvoir, automatisé, déshumanisé, n'a pas encore eu le temps de se développer. Il est encore capable de vivre affectivement cette situation et de l'éprouver

B I B L I O G R A P H I E

On trouvera, sur le problème du suicide en général, une bibliographie étendue et récente dans l'ouvrage de M. G. DESHAIES : "Psychologie du suicide" (P.U.F. 1947).

Nous n'indiquons ici que les travaux scientifiques et les oeuvres littéraires se rapportant directement aux camps de concentration.

- ADELSBERGER, L. : Observations médicales dans les camps de concentration d'Auschwitz - Lancet, N° 3, 1946.
- ANIELME (Robert) : L'espèce humaine - Ed. La Cité Universelle, 1947.
- BERNARD-ALDEBERT : Chemin de Croix en Cinquante stations.
- CARNOT, P. : Réception à l'Académie de Médecine du Prof. Ch. Richet, Paris Médical, N° 12, 1945.
- CAYROL (Jean) : Article paru dans "Dieu Vivant", N° 8, Ed. du Seuil, 1947.
- CAZENEUVE (Jean) : La Psychologie du prisonnier de guerre - P.U.F. 1945.
- CHAUVENET (André) : Une expérience de l'esclavage - Office Général du Livre, Paris 1947.
- DAMBUYANT, M. : Remarques sur le moi dans la déportation - Journ. de Psych. 1946, N° 2, p.181.
- DEBRISE (Gilbert) : Cimetières sans tombeaux - La Bibliothèque Française, 1945.
- DESCILLE (Henri) : Assassinat systématique de prisonniers malades par les médecins nazis - La Presse Médicale, 13 Oct. 1945.
- DIBRA-MENZELIN : Psychoses dans les camps de concentration - Thèse Méd. Paris 1946.
- DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA GUERRE. Tome IV. Camps de Concentration - Publication du Service d'Information des Crimes de Guerre. Office Français d'Édition. A la même édition : Réquisitoires au procès de Nuremberg.
- DREYFUS (Claude) : Je reviens de Dora ... - Le Médecin Français, N° 42, 1945.
- FORFAITS HITLERIENS. Documents sur Maidanek, Minsk, Buchenwald. Ed. des 3 Collines.
- FRANCIS (Louis) : Jusqu'à Bergh - Ed. Jean Vigneau. Paris 1947.
- FREJAFON (G.-L.) : Bergen-Belsen. Bagne sanatorium - Librairie Valois, Paris 1947.
- GAUCHER (Irène) : Camps de mort. Préface de Vercors.
- HAFNER, Y2D. : Aspects pathologiques du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau - Thèse Méd. Paris 1946.
- HALKIN (Léon E) : A l'ombre de la mort - Casterman. Paris 1947.
- HOCHFELD, M. : Pathologie des camps. - Le Médecin Français, 10-25 Juillet 1945.
- HEIM (Roger) : La sombre route - José Corti, 1947, Paris.
- KOGON (Eugen) : L'Enfer organisé - Traduit de l'allemand. Ed. La Jeune Parque, Paris, 1947.
- KOHN (Guy) : Retour d'Auschwitz, 1947
- LAFFITE (Jean) : Ceux qui vivent à Ed. Hier et Aujourd'hui, Paris 1947.
- LAVALLEE, G. : Témoignages de médecins sur les camps d'extermination en Allemagne. Le Concours Médical, N° 22, 1945.
- LENGVEL (Olga) : Souvenirs de l'au-delà - Ed. du Bateau Ivre, Paris 1946.
- LE GUILLERME (Mme Marc) : Hors la vie
- LEREBOLLET (Jean) : Les camps de torture nazis : leur pathologie, Paris Médical, N° 15, 1945.
- LEVENT, R. : Nouveaux "Souvenirs de la Maison des Morts". La pathologie de la déportation - Gazette des Hôpitaux, N° 11, 1945.

- LETTICH (André A.-D.) : Trente-quatre mois dans les Camps de concentration. - Thèse médic. Paris, 1946.
- MARTIN-CHAUFFIER (Louis) : L'homme et la bête - Gallimard, 1947.
- MARTINET (Mme) : Ce que j'ai vu en Allemagne. Quelques aspects médicaux de la déportation - Thèse de Méd. Montpellier, 1945.
- MENKES (G.), HERMANN (R.) et MIDGE (A.) : Copayes humains. Ed. des 3 Collines.
- MINKOWSKI (Eugène) : 1°/ L'anesthésie affective - Annales Médic.-Psych. 1946, I. 80
2°/ La psychologie des déportés - Union OSE; Genève 1947.
3°/ Les conséquences psychologiques et psycho-pathologiques de la guerre et du nazisme. Aspect général du problème Ann. Médico-Psych. 1947 I. 433.
- MORELEE (M.-G.) : Terre de détresse à Bloud et Gay, 1947.
- ONFRAY (Joseph) : L'Ame résiste - Imprimerie alençonnaise, Alençon, 1947.
- PAGNIEZ, Ph. : Le camp de l'horreur, Camp de Belsen - La presse Méd. n° 30, 1945.
- PAGNIEZ (Yvonne) : Scènes de la vie du bagne - Flammarion, Paris 1947.
- PHILIPPE DE LA TRINITE (R.P.) : Le Père Jacques, martyr de la Charité - Desclée de Brouwer.
- PICARD (Max) : L'homme du Néant - Ed. La Baconnière, Seuil, 1947.
- RAVENSBRUCK - Ed. de la Baconnière, Neuchâtel, 1946.
- RICHEL, Ch. : 1°/ La médecine au baigne, Buchenwald, Janv. 1944-Avril 1945. La presse médicale, N° 25, 1945.
2°/ Notes médicales sur le camp de Buchenwald en 1944 - 1945 - Bulletin de l'Acad. de Médecine, t. 129, N° 22, 23, 24.
3°/ La mort par la soif - La Presse Médicale, N° 53, 1947.
4°/ Troubles neuro-psychiâtriques observés à Buchenwald - Le Progrès Médical, N° 16, 1946.
- RICHEL (Charles, Jacqueline et Olivier) : Trois bagnes - Ferenczi, 1945.
- ROGER, H. et CREMTEUX, A. : Pathologie neuro-psychiâtrique des rapatriés. La Presse Médicale, N° 31, 1946.
- ROUSSET (David) : 1°/ L'univers Concentrationnaire - Ed. du Pavois, Paris 1946.
2°/ Les jours de notre mort - Ed. du Pavois, Paris 1947.
- SARTHE (J.-P.) : Morts sans sépulture - Gallimard.
- TEMOIGNAGES STRASBOURGEOIS. Publication de la Faculté des Lettres de Strasbourg Ed. des Belles-Lettres, Paris 1947.
- TILLARD (Paul) : Lauthausen - Editions Sociales, Paris 1946.
- UNGER (Julien) : Le Sang et l'Or. Souvenirs de camps allemands - Gallimard, 1946.
- VERCORS : Les armes de la nuit - Edit. de Minuit, Paris 1946.
- WELLERS (Georges) : De Drancy à Auschwitz - Edit. du Centre de Documentation Juive, Paris 1946.
- WETTERWALD (François) : Les mots inutiles - Les Edit. de Minuit, Paris 1946.



TABIE DES MATIERES

I. - <u>INTRODUCTION</u>	p. I.	
II. - <u>LES THEORIES DU SUICIDE</u>	4.	
Thèse psychiâtrique		
Thèse sociologique		
Théories psychanalytiques		
Conception synthétique de M. G. Deshaies		
III. - <u>FREQUENCE OU RARETE DU SUICIDE DANS LES CAMPS</u>	16.	
IV. - <u>TRAITS FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE DU DEPORTE</u> ..	25.	
Dépersonnalisation - Déshumanisation.		
V. - <u>LE SUICIDE DANS LES CAMPS</u>	37.	
Procédés d'exécution.		
Suicides collectifs et épidémies de suicide		
Suicides passifs		
VI. - <u>FACTEURS D'INHIBITION DU SUICIDE LIES A LA SITUATION</u> <u>PSYCHOLOGIQUE DE L'ETAT CONCENTRATIONNAIRE</u>	42.	
L'Espoir		43.
Acharnement à vivre		47.
Rôle de la personnalité, Automatisation,		
Mécanisation du détenu		52.
Absence du phénomène psychologique de contraste;		56.
Libération des tendances agressives		61.
		61.
VII. - <u>LE SUICIDE AUX DIFFERENTS MOMENTS DE L'EXPERIENCE</u> <u>VEGUE DU DEPORTE</u>	65.	
L'arrestation		65.
La torture		72.
L'arrivée au camp		76.
Les premières semaines		79.
VIII. - <u>CONCLUSIONS</u>	81.	
IX. - <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	92.	